Projet Educatif Territorial

PEDT

2025-2028

Territoire de la Vallée de la Save

SIVOM Vallée de la Save

Table des matières

- **DIAGNOSTIC du territoire de la vallée de la Save** 5
- **I) Portrait de Territoire** 5
  - 1- Cartographie générale et population globale 5
  - 2 - Vue du Bassin : données issues du diagnostic de la Convention Territoriale Globale 5
  - 3 - Synthèse de l'étude de territoire 12
- **II) Des axes transversaux avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et la CAF** 12
- **III) Spécificités du bassin :** 13
  - 1 - Le SIVOM 13
    - 1-1 Le fonctionnement 13
    - 1-2 Les communes associées (histoire, contexte, ressources) 14
  - 2 - Les organismes intercommunaux 17
    - 2-1 Les différents syndicats, centres communaux et intercommunaux : 17
    - 2-2 Les principaux acteurs du PEDT 2025-2028 17
  - 3 - La gouvernance du PEDT 2025-2028 19
- **EVALUATION - BILAN DES SERVICES EDUCATIFS** 20
- **IV) Projets et bilans sur les différentes structures (2022-2025 (Avenant Juin 2025))** 20
  - 1 – Contexte et généralités 20
  - 2 – Grilles d'évaluation et bilan des actions péri et extrascolaires pour le SIVOM de la Vallée de la Save 20
  - 3 - Petite enfance EAJE / Relais Petite Enfance (RPE) – Bilan : une politique familiale et de solidarité 32
  - 4 – Bilan et actions du Centre Social 33
  - 5 – Bilan et actions de l'équipe enseignante (Ecole élémentaire et maternelle) 34
  - 6 – Bilan et actions des partenaires associatifs 34
- **AXES ET ORIENTATIONS DU PEDT 2025 - 2028** 35
- **V) Les Orientations principales du projet du territoire Vallée de la Save 2025/2028 :** 35
  - 1 - Les Objectifs 2025/2028 : périmètre et public du PEDT 35
  - 2 - Les Activités 37
    - 2.1- Activités et modalités d'inscriptions 37
    - 2-2 L'accessibilité 38
    - 2-3 La fréquentation des activités 39
  - 3 - Les Ressources 39
    - 3-1 Ressources matérielles et humaines du territoire 39
    - 3.2- Les contraintes du territoire 41
  - 4 - La communication 41
    - 4.1-Les liens avec les familles 41
  - 5 - Le Plan Mercredis 41

- 5-1 Plan mercredis 2022/2025....41
- 5.2-Plan mercredi 2025/2028....43
- 6 - Les nouveaux axes éducatifs 2025/2028....45
  - 6.1- Les axes éducatifs....45
  - 6.2- La gouvernance du PEDT....45
  - 6.3- Les modalités d'évaluation....46
- **Annexes**....70
  - 1 - Fiche action pilotage CTG, SIVOM, Lévignac....70
  - 2 – Synthèse de l'évaluation PEDT de territoire....70
  - 3 - Journée type mercredis....70
  - 4- Planning type mercredis....70

INTRODUCTION

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Il peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à s'ouvrir, selon le choix de la ou des collectivités intéressées, à l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'école maternelle au lycée, à l'instar de certains projets éducatifs locaux actuels.

Le projet éducatif territorial permet un partenariat entre les collectivités territoriales qui en ont pris l'initiative et les services de l'État afin de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur chaque territoire. Il favorise les échanges entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux, et contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le PEDT s'inscrit en complémentarité du conventionnement à deux échelles, intercommunale et communale, portant dans le cadre de la GOT (Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain) les compétences d'accueils éducatifs, d'actions de parentalité, d'animation jeunesse, de prévention, de prise en compte des fragilités et de l'accès aux droits qu'est la Convention Territoriale Globale (CTG), qui contribue à une grande efficience, lisibilité et complémentarité des actions menées en direction des habitants du territoire.

Par la signature conjointe de ce dispositif (PEDT) avec les partenaires de l'Etat et de la CAF, le SIVOM de la Vallée de la Save, voit ainsi renforcé son engagement dans le domaine éducatif au service des familles et de l'ensemble du territoire.

➢ DIAGNOSTIC du territoire de la vallée de la Save

➢ I) Portrait de Territoire

1- Cartographie générale et population globale

Le territoire s'identifie sous le nom du Grand Ouest Toulousain (**GOT**), qui est une communauté de communes à l'ouest de Toulouse. Depuis le 1er janvier 2018, suite à la fusion de deux communes et à la création d'une commune nouvelle, Lasserre-Pradère, le Grand Ouest Toulousain compte 7 communes.
C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :

- Situé en périphérie Ouest de l'Agglomération Toulousaine.
- Traversé par le massif de la forêt de Bouconne, « poumon vert » de l'Ouest Toulousain, et de 3 rivières, le Touch, la Save et l'Aussonnelle.
- Installée de part et d'autre de la R.N. 124, reliant Toulouse à Auch (voie rapide à 2x2 voies), et sur l'axe de la voie « itinéraire à grand gabarit » (RN 224).

Les sept communes de la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain sont :

- Lasserre-Pradère (SIVOM Vallée de la Save)
- Sainte-Livrade (SIVOM Vallée de la Save)
- Mérenvielle (SIVOM Vallée de la Save)
- Lévignac
- Plaisance-du-Touch
- Léguevin
- La Salvetat St Gilles

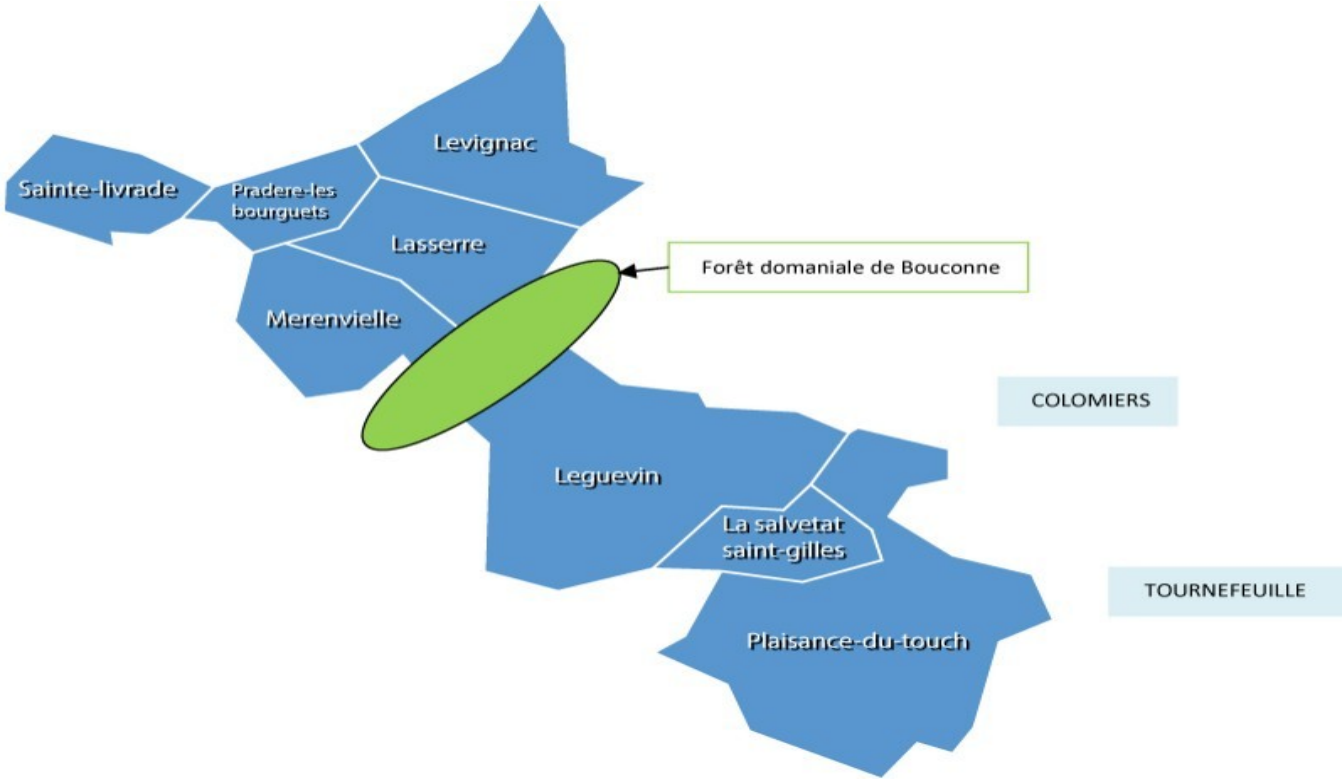

2 - Vue du Bassin : données issues du diagnostic de la Convention Territoriale Globale

La saturation de la banlieue toulousaine entraîne l'arrivée de couples avec de jeunes enfants, impliquant un rajeunissement de la population, ainsi qu'un solde migratoire d'une population européenne liée notamment au développement de l'aérospatial.
En parallèle, la saturation de la deuxième couronne toulousaine et les prix liés au marché de l'immobilier, amènent les jeunes familles à pouvoir accéder à la propriété sur les communes du territoire de la Save.

Les habitants du territoire sont attirés par le caractère rural et apaisant des communes de la vallée de la Save, avec notamment la proximité de la forêt de Bouconne, et apprécient le dynamisme associatif de ces communes et l'existence de services à la population.

Ils ont des attentes au niveau des services proposés et ils recherchent davantage d'offre de mobilités, de services proposés à l'image d'une grande ville.

Les quatre communes de la vallée de la Save restent imprégnées d'un caractère rural, tout en étant peuplées de jeunes ménages souvent originaires de grandes communes de la France entière, voire de l'Europe.

Le caractère paisible des communes, leurs environnements et les attentes culturelles, sociales des habitants donnent au territoire un certain dynamisme (notamment associatif) et une attention particulière envers les habitants.

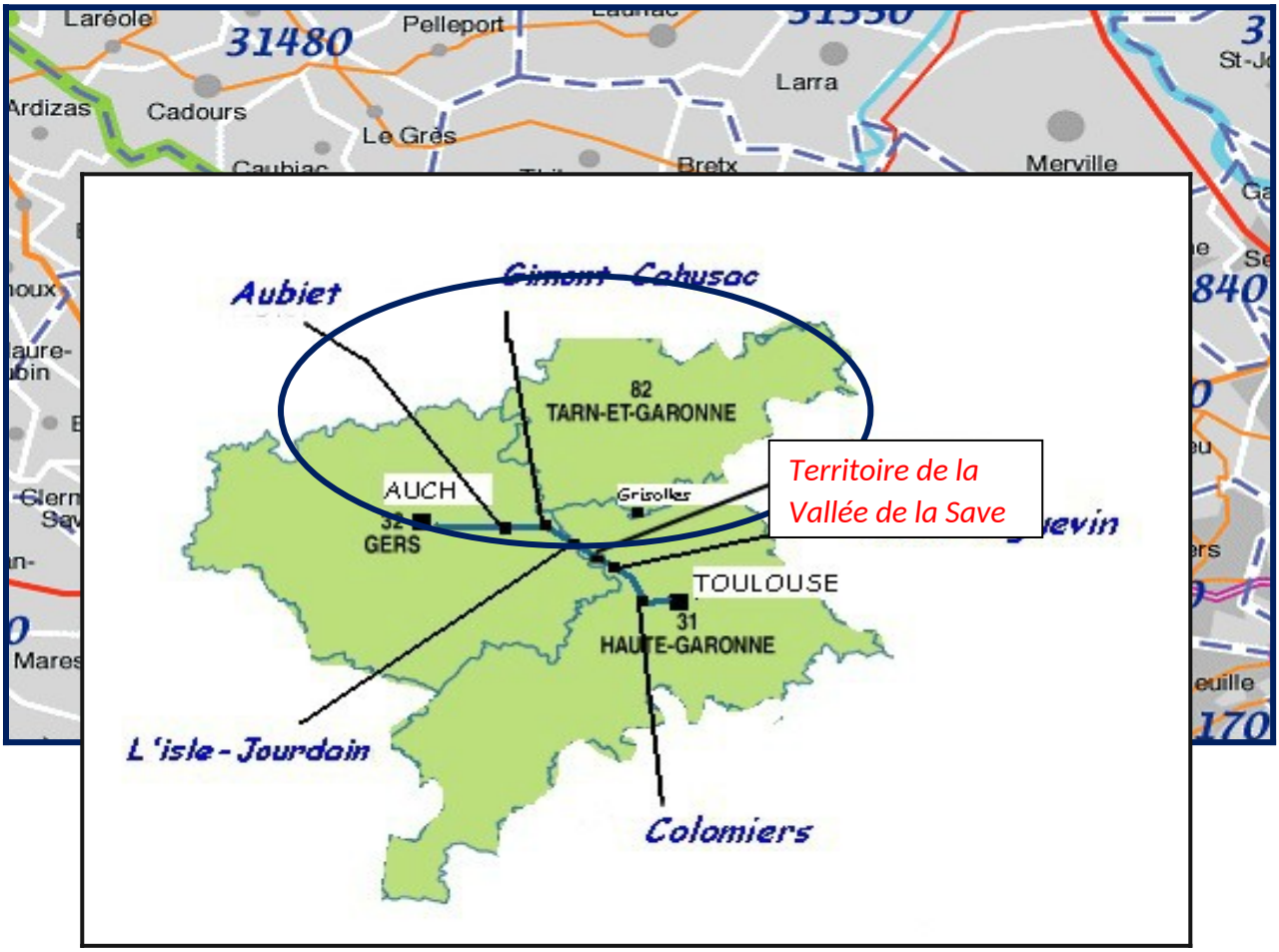

<u>Un Territoire situé au centre de l'axe routier et de l'axe ferroviaire Auch-Toulouse</u>

LA POPULATION GLOBALE

<u>Etat des lieux de la population SIVOM-Lévignac par tranches d'âges (source INSEE) :</u>

Communes Signataires	Superficie (ha)	Population totale 2021(recensement 2018)	Nombre de 0/14 ans	Nombre de 15/29 ans	Nombre de 30/44 ans	Nombre de 45/59 ans	Nbre de 60/74 ans	Nbre de 74 ans et +
LASSERRE PRADERE	1440	1606	378	161	423	330	241	69
LEVIGNAC	1222	2206	463	280	501	493	308	151
MERENVIELLE	1045	485	99	61	100	108	91	25
SAINTE LIVRADE	616	257	31	38	37	73	60	18

Le Portrait du Territoire SIVOM- Lévignac :

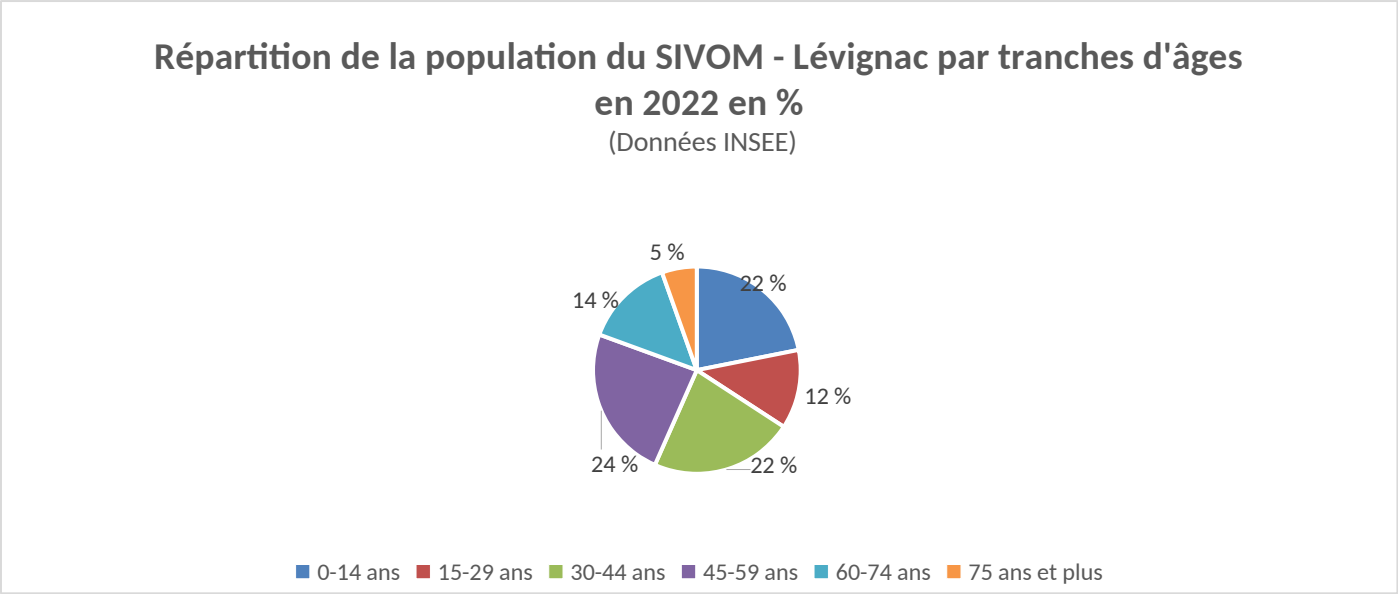

CONSTAT :

- Une population qui augmente d'années en années
- Une population relativement jeune.

FAMILLES

Evolution de la population :

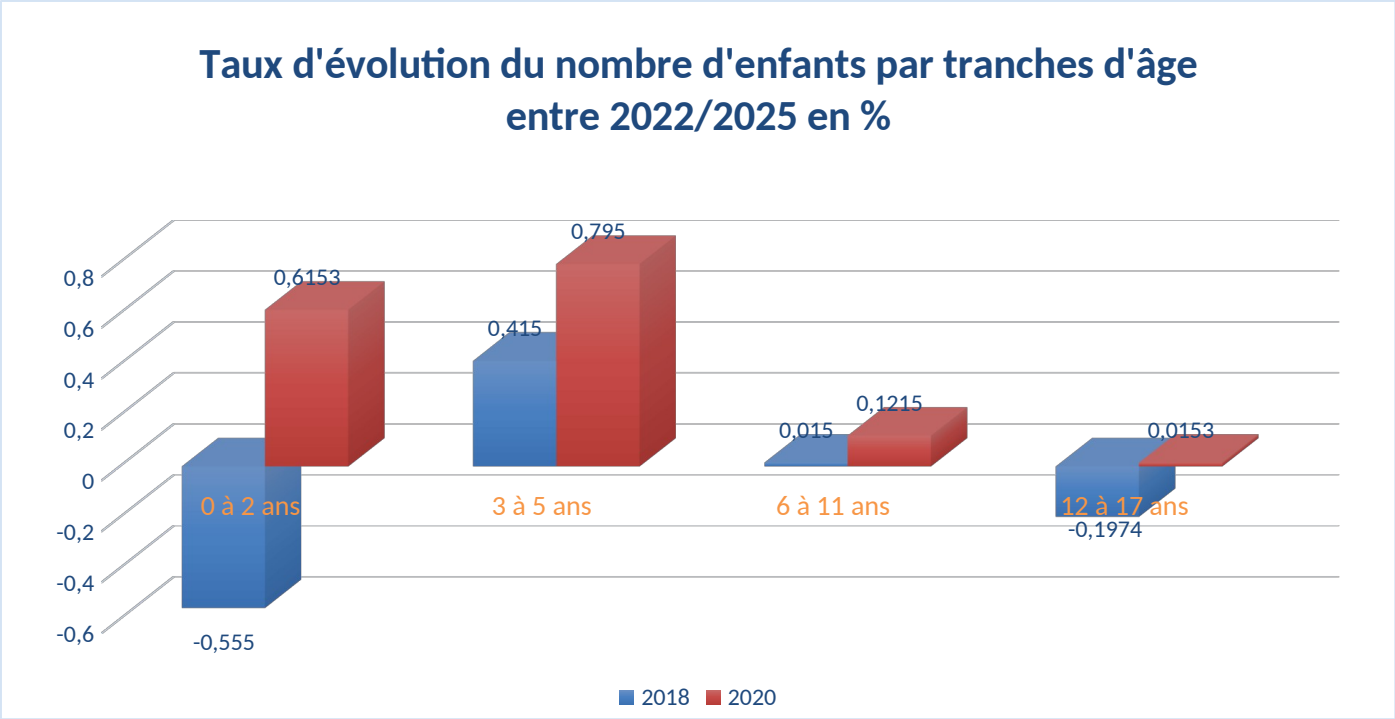

Les offres de Services à la population :

OFFRE PETITE ENFANCE (0-3 ans)

- 1 crèche associative « l'Arche des bambins » situé sur la commune de Mérenvielle et doté de 25 places.
- 1 RPE (SIVOM-Lévignac) accueillant 36 assistante maternelle agréée.
- Des actions menées par la « référente Famille » du Centre social (temps d'activités parents-enfants le vendredi matin et projet découverte de l'école maternelle).
-

OFFRE ENFANCE- JEUNESSE (3-17 ans)

- Les écoles (2 écoles maternelles une située sur Lasserre-Pradère et l'une sur Lévignac, 2 écoles élémentaires avec les mêmes dispositions)
- Les Accueils de loisirs péri et extrascolaire (un service animation sur le SIVOM et un sur Lévignac) proposant, camps, bivouacs, et Club Ados les vendredis soir pour Lévignac

CONSTAT :

- Une augmentation des naissances entre 2022 et 2025, et du nombre d'enfants de 3-5 ans.
- Une diminution des familles nombreuses (3 enfants et plus)
- Augmentation du nombre de familles monoparentale.

PROFIL SOCIOECONOMIQUE DE LA POPULATION

La répartition au sein de la population :

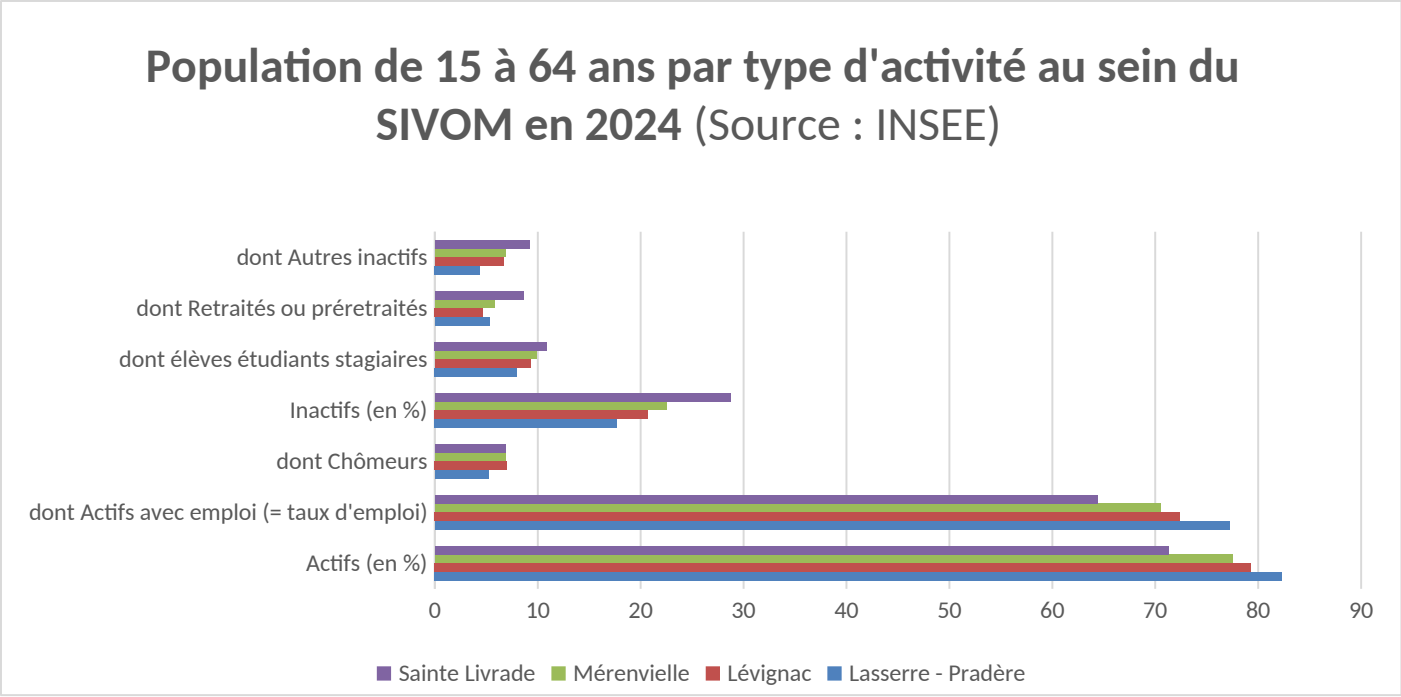

<u>Le niveau de diplôme de la population :</u>

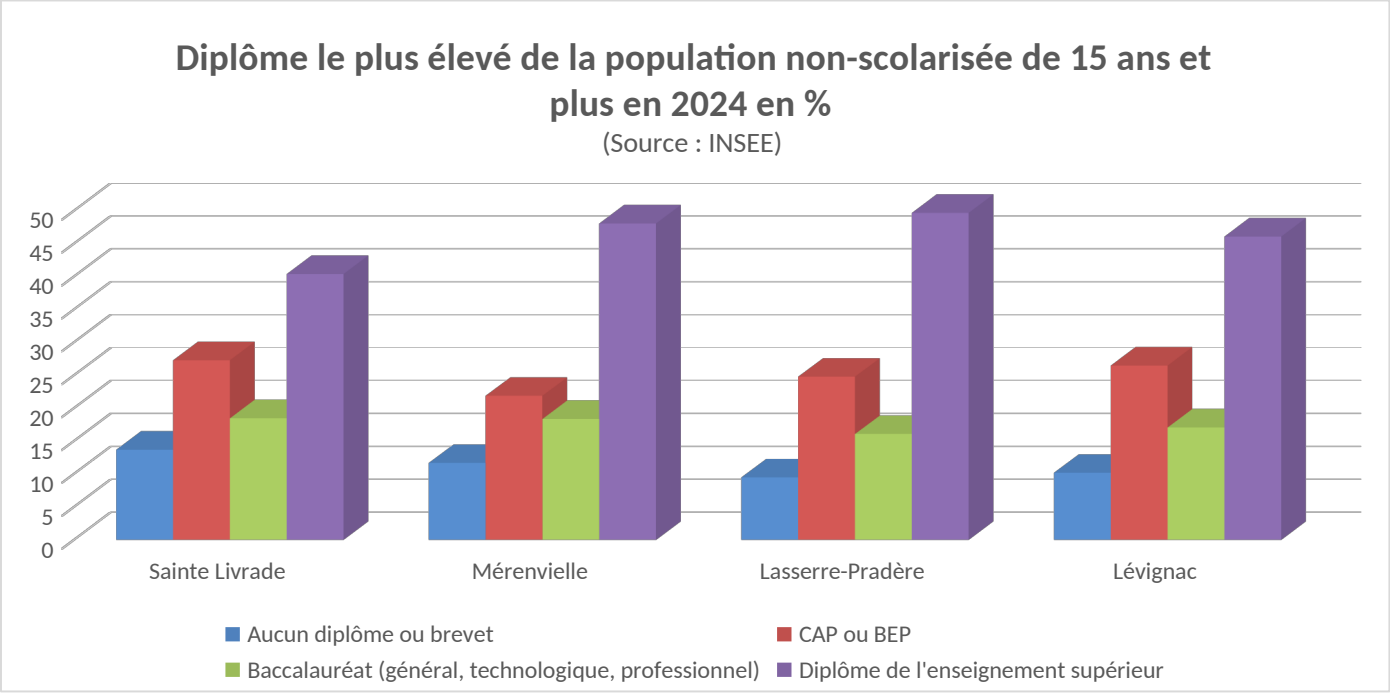

<u>Taux d'allocataires du territoire :</u>

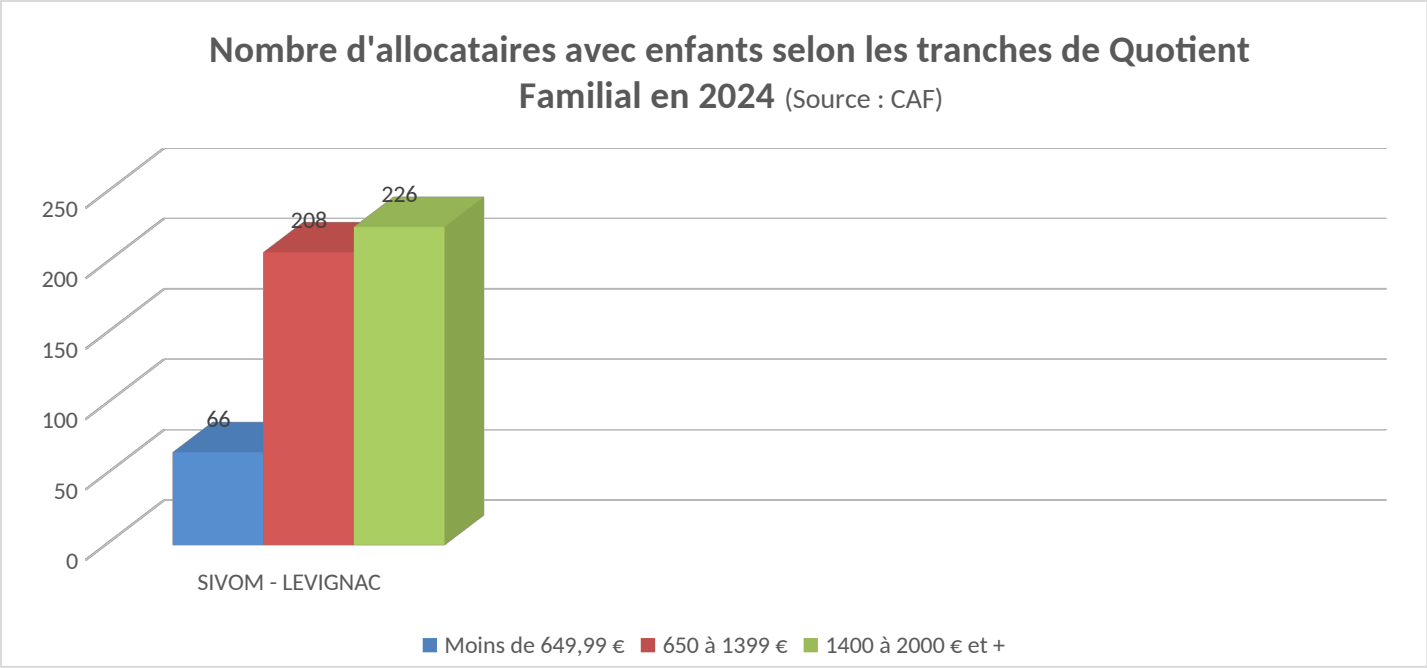

CONSTAT :

- Population assez homogène avec beaucoup de classes aisées
- Peu de familles au QF faibles, peu de personnes bénéficiant des minimas sociaux
- Une grande partie de la population ont fait des études supérieures

TRANSPORT ET MOBILITE

Mode de transports et utilisation :

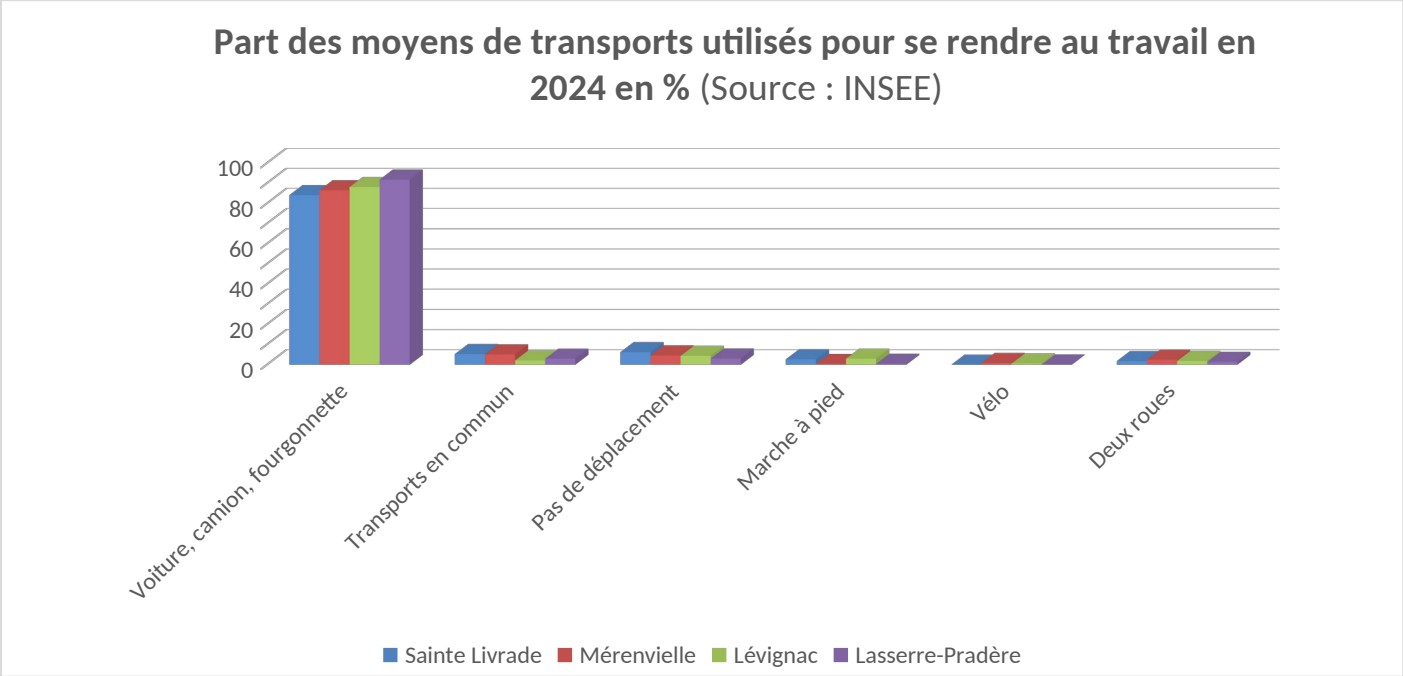

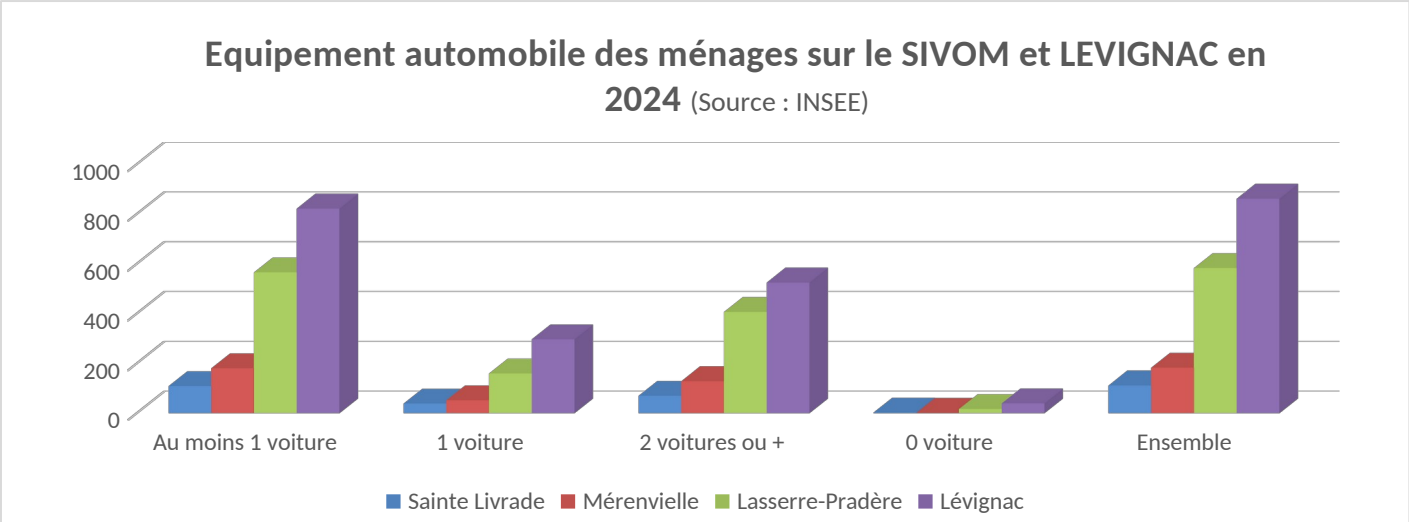

CONSTAT :

- Augmentation des ménages possédant une voiture
- On note une augmentation de ménage possédant 2 véhicules ou plus (11 personnes en plus de 2018 à 2022)
- Une majorité d'habitants travaillant hors de la commune de résidence.

3 - Synthèse de l'étude de territoire

On note une augmentation de la population du SIVOM-Lévignac de 42% depuis 2022.

Une population relativement jeune sur ce territoire : 34% a moins de 30 ans Vs. 20% de 60 ans et plus.

Une augmentation du nombre de naissance entre 2020 et 2020, ainsi que des 3-5 ans.

Un nombre important de familles avec enfants (72% de la population totale du territoire).

Parmis elles, un nombre croissant de familles monoparentales (+10% entre 2018 et 2022), peu de bas QF au sein du territoire et de personnes bénéficiant des minimas sociaux en comparaison au territoire de la Communauté de communes du GOT.

Une grande part d'actifs au sein du territoire (SIVOM-Lévignac), mais les chiffres datent de 2020 ; le contexte COVID a probablement eu un impact qu'il serait intéressant d'analyser dans les années à venir.

Un fort taux de scolarisation des mineurs est à observer, avec une scolarisation partielle (seulement la moitié) des jeunes de 18 ans.

La plupart des familles habitent dans des logements pavillonnaires et selon les chiffres de 2020, 80% de la population est propriétaire de son logement.

On note une installation durable de la population puisque 54% de celle-ci y habite depuis 10 ans ou plus.

Au sein du territoire, le besoin d'étre véhiculé se remarque puisque la majorité des familles possédent au moins 2 voitures, le lieu de travail se trouvant le plus souvent dans le bassin d'emploi autour de Blagnac, Colomiers et Toulouse.

Un manque de services de transport en commun sur le secteur est à déplorer, la mobilité pour les habitants non véhicuilée est complexe.

Un espace de voie cyclable à été réemménagé permettant de rejoindre la gare de Mérenvielle à vélo, mais au porata de la population ce trajet reste peu emprunté pour se rendre au travail (1,6% de la population utilise un vélo pour se rendre au travail en 2020).

➢ II) Des axes transversaux avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et la CAF

Une convention territoriale globale a été signée entre la CAF et le Territoire de la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain. C'est un projet à deux échelles, intercommunale et communale, qui constitue un ensemble d'orientations et d'actions projetées autour des compétences portées par les communes qui composent le GOT, à savoir pour le SIVOM : les accueils éducatifs, les actions de parentalité, d'animation jeunesse, de prévention.
Les axes ont été définis en direction de la population suite à un diagnostic effectué par des organismes affiliés aux partenaires institutionnels. Ils sont définis pour une durée de trois ans, et reposent sur les besoins des habitants.

De ce diagnostic établi pour la CTG, nous nous saisissons de données CAF et INSEE afin d'établir une « analyse systémique » du bassin.

Ci-dessous, les axes posés par la CTG, démarche partenariale avec la CAF qui traverse les compétences du SIVOM, et en transversalité avec le futur projet éducatif territorial.

SCHEMA de DEVELOPPEMENT PLAN D'ACTIONS 2020-2023-2025-2028
Convention Territoriale Globale

Axes d'intervention Sivom de la Vallée de la Save et Lévignac – Actions Priorisées

		2025	2026	2026	2026	2027	2028
Restructurer un pilotage concerté unifié	Accompagner la fin du contrat enfance et jeunesse vers le bonus territoire (31.08.2022)			X			
	Permettre aux acteurs du bassin de piloter en concertation les enjeux éducatifs et sociaux du Bassin Save et Lévignac tout en prenant en compte la répartition des compétences				X	X	X
	Faire vivre l'expérience de coopération autour de la petite enfance et dans sa fonction d'observatoire sur le bassin de vie	X	X	X	X		
Envisager un lieu de ressource structurant pour les habitants familles en particulier	Permettre une concertation élargie (élus, partenaires, habitants) sur l'émergence d'un lieu ressource et d'accès aux droits et à l'information en vue de mutualiser les moyens, les compétences, les logiques d'accueil ou encore de mobilisation du lien social en construisant une relation partenariale étroite avec les différents acteurs dont le café associatif le Buv'art situé sur le territoire Ceci pour accompagner les différents publics du territoire, notamment les plus vulnérables à partir d'activités collectives et un accompagnent individuel				X	X	X
Solidariser les acteurs autour d'un secteur jeunesse du bassin	Travail de transversalité des structures péri et extrascolaire, scolaires, services municipaux, partenariats dans le cadre de projets autour du développement durable, éducation à la santé alimentaire, projet intergénérationnels, développement sport et culture. **(Côté Lévignac)**			X	X	X	X
	Être candidat à la PS jeunes consolider une équipe jeune, mutualiser et renforcer le partenariat avec les partenaires locaux (associatifs, municipaux, intercommunaux) **(Côté SIVOM)**			X	X		
	Développer l'action jeunes, les projets citoyens, le partenariat autour de l'adolescence avec un espace d'observation de la jeunesse au travers du CMJ existant et assemblée d'enfants en réfléchissant à la création d'un PIJ pour les 16/25 (**Côté Lévignac)**			X			
Petite Enfance	Élaborer et Harmoniser l'accueil du jeune enfant afin de valoriser la diversité des modes d'accueils en recherchant l'équilibre entre accueil collectif et individuel. Soutenir le renouvellement et l'installation des assistants maternels			X			
Développer les partenariats	Formaliser les partenariats mis en œuvre en favorisant la parole associative très présente sur le territoire pour fédérer les différents acteurs				X		

➢ III) Spécificités du bassin :

1 - Le SIVOM

- 1-1 Le fonctionnement

Le SIVOM de la vallée de la Save est un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples crée le 29/05/2006. Né d'une volonté forte des élus de quatre communes du territoire de la Vallée de la Save, Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade et Lévignac. Le syndicat a été créé autour du projet de la construction d'une école élémentaire et de la pérennisation du service animation avec un transfert des structures ALAE et ALSH, (périscolaire, mini-séjours, action adolescente) de la Mairie de Lasserre-Pradère vers le SIVOM de la Vallée de la Save. Parallèlement à ce projet, le SIVOM a su développer ses services qui s'étendent de la Petite Enfance, avec le Relais Petite Enfance (anciennement RAM - Relais d'Assistants Maternels) au service extrascolaire (accueils de loisirs pendant les vacances), et offre de services autour des mini-séjours, camps et bivouacs.

A ce jour, le syndicat porte la compétence Enfance Jeunesse autour de trois communes, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade, indépendamment de la commune de Lévignac (qui porte sa propre compétence), et reste lié avec cette dernière sur la compétence de la Petite Enfance (Relais Petite Enfance et Crèche l'Arche des Bambins).

- ✓ La gestion du SIVOM de la Vallée de la Save au 01-09-2025 :

Le syndicat porte les compétences scolaire, périscolaire et petite enfance.

=> Les écoles maternelle et élémentaire sont situées sur la commune de Lasserre-Pradère.
Le service animation, existe à travers les temps périscolaires (accueil des matin, midi et soir pendant les périodes scolaires), des mercredis après-midi, et des temps extrascolaires, accueil pendant les petites et grandes vacances, séjours de vacances, bivouacs et mini-camps.

=> Les accueils de loisirs périscolaires se situent dans les locaux de chaque école :
Ecole maternelle, située au 3 rue Maurice Aribaut, 31530 Lasserre-Pradère
Ecole élémentaire, située au 6 allée d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère
Les accueils des mercredis après-midi (semaine à 4 jours et demi) se situent dans les locaux de l'école élémentaire.

=> Les Accueils de Loisirs extrascolaires Sans Hébergement (ALSH) des petites vacances se situent dans les locaux de l'école élémentaire, pour les publics maternel et élémentaire. Celui des grandes vacances s'effectue, ponctuellement, dans les locaux de chaque école (en fonction des effectifs).

=> Le Relais Petite Enfance (RPE), est un service gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel, pour les enfants de moins de 3 ans.
Cet accueil est créé pour les communes de Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte Livrade et Lévignac.
Son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel. Il est à disposition pour les parents, pour les jeunes, pour les professionnels de l'accueil individuel et les futurs professionnels.
L'animateur responsable du RPE, agit en complémentarité avec les partenaires du territoire : services de la PMI, établissements d'accueil du jeune enfant (crèche, accueils de loisirs maternels, école maternelles). Il organise un accueil personnalisé et oriente, pour les cas particuliers, vers les services spécialisés (DREETS, PAJEMPLOI, CAF, mon Enfant.fr, PMI, associations, syndicats employeurs ou salariés).

=> La restauration scolaire existe sur deux sites : une cantine dans les locaux de la Maire de Lasserre-Pradère (RDC), pour les enfants de l'école maternelle, avec un service à table et une cantine à l'école élémentaire avec un service à la demande, en autonomie, un self.

Le SIVOM a pour objectif de :

- Mutualiser les ressources et les moyens en optimisant les services aux habitants
- Appuyer la cohérence éducative sur ce territoire grâce à l'élaboration du PEDT
- Concrétiser des projets que chaque commune, seule, ne pourrait réaliser.

▪ 1-2 Les communes associées (histoire, contexte, ressources)

- ✓ **Commune de LASSERRE-PRADERE**

Commune nouvelle, née d'une fusion entre Lasserre et Pradère, crée en janvier 2018.

=> Histoire et contexte :
Très beau village, calme, avec une église en son centre du 12ème siècle, classée au patrimoine français. Village rural, à proximité de la Forêt de Bouconne, qui reste l'attractivité touristique du village.
Château sur Pradère, le village était un marquisat sous Louis XIV.

Mobilité : Axe routier pour rejoindre Colomiers, Blagnac, Toulouse à 20 minutes / voie cyclable aménagée, direction gare de Mérenvielle, Lévignac et l'Isle jourdain.

Commerces : deux commerces (boulangerie/pâtisserie) et un artisan Boulanger biologique.

Associations : un café associatif, tenu par les habitants proposant de multiples activités et événements notamment un marché local de producteurs le vendredi soir.
Un foyer rural actif un cinéma une fois par mois, une association de tennis, de danse, de permaculture…
Une association de troisième âge.

Population : la population a été multipliée par 2 en 3 ans : augmentation de 250 à 500 habitants.
Population jeune, 60 personnes ont entre 3 et 16 ans. Bassin d'emploi à proximité d'Airbus.
Pas de foyer particulier en difficulté sociale (le Maire précise que les foyers rencontrant des difficultés sociales ne se manifestent pas).
On compte 22 logements sociaux sur la commune de Lasserre-Pradère.

Equipements : 2 écoles, une maternelle, une élémentaire, une salle des fêtes, des espaces de jardins partagés, un boulodrome, des cours de tennis, un local tennis et un Club ados, une aire de jeux, un City stade (sécurisé et isolé), des places de parking, 3 aires de pique-nique.

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du centre social.

=> A développer :
Les transports, l'accès au numérique, les commerces.
Une cantine scolaire maternelle à construire, un local de Petite Enfance à envisager, une structure sportive.

=> Leviers :
- « Blablacar local » (par l'intermédiaire du site Internet de la Mairie et/ou de Facebook).
- Développer les actions pour les adolescents
- Mutualiser les moyens (locaux, véhicules, matériel.).
- Réaliser ce diagnostic peut servir d'élan (faire avec, ensemble et davantage).
- Des liens centre social/mairie individualisés mais aussi collectifs pour et avec les quatre autres communes.

✓ **Commune de Sainte-Livrade**

=> Histoire et contexte :
Village rural étendu, avec un certain nombre d'exploitations agricoles, limitrophe du Gers, village dont le centre-bourg est sur un piton. La consommation (culturelle et économique) se situe sur l'Isle Jourdain.

Mobilité : Route départementale traversant le village, accès rapide à l'Isle jourdain.

Commerces : néant

Associations : une association d'assistantes maternelles, un Marché des Arts Créatifs Amateurs (MACA)

Population : En baisse et une population vieillissante (majorité de 45/59 ans)

Equipements : Ecoles (les enfants sont scolarisés à Lasserre-Pradère) une église, une mairie, un cimetière, une chambre d'hôtes, une salle des fêtes avec location possible

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du centre social.

=> A développer :
Les transports (davantage de mobilité pour les jeunes), l'accès au numérique.

=> Leviers :
-La commune met à disposition des locaux, fait un maximum pour des collectifs d'habitants, des services
-Ouvrir davantage les manifestations de Ste Livrade aux autres communes

✓ **Commune de Mérenvielle**

=>Histoire et contexte :

Entre 1600 et 1700 : Un château était présent sur la place du village, il a depuis été détruit, seul le puit du château a été conservé. L'église du village conservée également était anciennement la chapelle du château.
Proximité de la forêt domaniale de Bouconne.

Mobilité : Axe routier pour rejoindre Colomiers, Blagnac, Toulouse à 20 minutes

Commerces : deux pépinières

Associations : Une crèche associative, un stand de tir (association de plus de 200 adhérents), une association de yoga, une association de pétanque, une société de chasse (15 personnes)

Population : En hausse (environ 10%). Population vieillissante.

Equipements : Les écoles (les enfants sont scolarisés à Lasserre-Pradère) une église, une mairie, une salle des fêtes avec location possible

Les Services aux familles : Un service périscolaire et extrascolaire (Périscolaire et ALSH, bivouacs et camps ainsi que des événements en direction des familles), un Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du centre social

=> A développer :
Les transports (davantage de mobilité pour les jeunes), l'accès au numérique.

=> Leviers :
La commune met à disposition des locaux, fait un maximum pour des collectifs d'habitants, des services
Ouvrir davantage les manifestations de Mérenvielle aux autres communes

- ✓ **Commune de Lévignac**

=> Histoire et contexte :
Dissolution du Syndicat en 2016, ne fait plus parti du SIVOM concernant la compétence enfance et jeunesse.
Village rural, boisé, proximité forêt domaniale de Bouconne
Patrimoine historique : Halle, Château Dubarry, bâtisse de Rance – Eglise - Moulin - Parc naturel de Save

Mobilité : axe routier du convoi de l'A380 avec pistes cyclables et piétonnes à proximité de Toulouse, Colomiers, Blagnac. 1 ligne de bus (69) vers Colomiers

Commerces : Boucherie, charcuterie, Boulangerie, commerce de proximité (épicerie), pizzeria, coiffeur.
L'activité économique locale est essentiellement basée sur la commune de Lévignac. Elle reste un pôle attractif pour les habitants de la vallée de la Save.

Associations : Associations sportives, culturelles, caritatives et loisirs, Radio locale associative

Population : Population multipliée par 2 en 25 ans : un peu plus de 2000 habitants aujourd'hui.

Equipements : Poste, mairie, cimetière, église, centre médical et paramédical, cabinet vétérinaire, une médiathèque, des équipements sportifs et aire de jeux (stade, skate parc, tennis…). Deux écoles, une maternelle et une élémentaire, une salle polyvalente, un boulodrome.

Les Services aux familles : service périscolaire et extrascolaire (ALAE et ALSH, CMJ, camps ainsi que des événements en direction des familles), Relais Petite Enfance, une permanence du CCAS, les services du Centre social.

=> A développer :
Transport : développer le transport aux personnes : covoiturage, TAD, faciliter l'accès à la gare de Mérenvielle.
Améliorer la qualité des locaux dans un souci de mutualisation de l'accueil.
Développer les équipements sportifs : salle polyvalente, gymnase.
Services : Développer un service de proximité facilitant les démarches administratives du plus grand nombre : CAF, Mission Locale, Pôle Emploi, CARSAT…).
Développer l'habitat social.
Des liens centre social/mairie individualisés mais aussi collectifs pour et avec les quatre autres communes.

L'ensemble des communes du territoire, s'inscrivent dans le territoire cantonal de Léguevin. Ce secteur s'étend et se développe, à 30 minutes de Toulouse, 10 minutes de l'Isle Jourdain, Grenade, Cadours et 20 minutes de Blagnac et Colomiers.

2 - Les organismes intercommunaux

▪ 2-1 Les différents syndicats, centres communaux et intercommunaux :

Le Syndicat Mixte de la Gestion de la Save Aval, implanté à Lévignac. Il a été créé en 1974. Il assure la gestion cohérente des cours d'eau dans le cadre de l'Intérêt Général de l'embouchure de la Garonne à la fin de Ségoufielle (GERS), rôle de conseil auprès des collectivités et riverains.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, créé en 2010 afin de concrétiser, notamment, la station d'épuration, avec des répercussions de fait sur l'urbanisme.

Les Centres Communaux d'Action Sociale, implantés sur les communes portent une attention particulière aux familles les plus fragilisées, comme les familles monoparentales et/ou en situation de chômage. Les actions des C.C.A.S. contribuent également à l'amélioration ou au soutien à la vie quotidienne des plus âgés des villages, en complément de l'ADMR, qui favorise le maintien de ces personnes à leur domicile. Des actions de lien social sont aussi développées.

Le Centre social géré par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Le Centre Social est une structure de proximité accessible à tous les habitants. Des activités et des services adaptés aux attentes des habitants y sont proposés. Spécialisé dans l'animation collective, le centre social est aussi un espace où l'on peut trouver une écoute bienveillante pour discuter, proposer, échanger afin d'améliorer la vie dans son village.
Il permet de mettre en œuvre un projet de développement social local avec l'ensemble de la population

▪ 2-2 Les principaux acteurs du PEDT 2022/2025/2028

✓ **Le Centre Social**

Le centre social de la vallée de la Save, géré par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, a pour objectif global de rompre l'isolement des habitants du territoire – communes de Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade - de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein du collectif ou sur le territoire.

✓ **Le RPE**

Ses missions sont multiples :

Pour les parents il est possible d'y trouver, les informations sur les modes d'accueil de l'enfant, des précisions sur les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s, des informations d'ordre général sur les droits et les devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales, dont celles de la Caf pour les jeunes enfants.
Des ateliers et animations collectives sont organisées leur permettant : rencontres, éveil et découvertes avec le professionnel de l'accueil individuel, une expérience en groupe, une ouverture sur l'extérieur.

Pour les professionnels de l'accueil individuel : une mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil, des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ..., écoute, échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne, des rencontres, débats.

Pour les enfants accueillis : des animations collectives, des jeux, des rencontres…

Pour les futurs professionnels : des informations sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément

✓ **La Crèche Arche des Bambins**

La structure multi-accueil « l'arche des bambins » est une crèche associative loi 1901, créée en 1995. Anciennement crèche parentale, elle est maintenant associative et est installée sur Mérenvielle.
Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance (éducatrices, auxiliaires, infirmières, personnel de service, cuisinière et comptable) accueille 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et répartis en deux groupes distincts en fonction de leur âge.
L'Arche des bambins propose un temps d'accueil adapté à chaque famille (temps partiel ou complet), de 7h30 à 18h30,

Elle accueille prioritairement les enfants des communes adhérentes au SIVOM de la vallée de la Save et de Lévignac, mais, si sa capacité d'accueil le permet, elle peut aussi prendre en charge des enfants issus d'autres communes avoisinantes.

✓ **Les deux services enfance et jeunesse (Lévignac-SIVOM) :**

Le service animation du **SIVOM de la Vallée de la Save** se compose :

- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 3/6 ans sur l'école maternelle
- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 6/11 ans sur l'école élémentaire.
- D'un accueil périscolaire, les mercredis après-midi, pour les enfants de 3/11 ans.
- D'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH 3/11ans (vacances scolaires, séjours et mini-séjours, camps)

Les objectifs généraux du projet pédagogique sont :

- Harmoniser les temps de l'enfant dans la journée/prendre en compte le rythme de l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble
- Rendre l'accessibilité possible à tous les domaines culturels et sportifs
- Valoriser les individus, les locaux et les villages

Les actions réalisées sont :

- Kermesse de fin d'année/spectacle deux fois dans l'année, projet porté par l'équipe d'animation.
- Mise en place d'un animateur référent CP (passerelle GS-CP), accompagnement à la rentrée en CP pour les enfants de 6ans.
- Mise en place de bivouacs (2 jours, 1 nuitée) et de camps (5 jours 4 nuitées) sur les temps de vacances
- Mise en place de soirées festives « retours de camps » avec photos et auberge espagnole pour les familles
- Mise en place de projets tout au long de l'année par les équipes (théâtre, échecs, danse, chorale, jardinage, sciences, jeux sportifs)
- Bivouac spécifique aux CM2 avant le passage au collège (passerelle CM2-6 ème)
- Visite parent-enfants des différents lieux d'accueil périscolaire et extrascolaire, maternel (pour les – de 3ans) et élémentaire pour les enfants de 6ans.

Les problématiques repérées sont :

- Difficultés de recrutement liées aux contraintes de l'animation
- Difficultés relationnelles avec les enseignants de l'école élémentaire
- Le matériel, le partage des locaux focalisent les échanges entre animateurs et enseignants au détriment d'échanges sur les projets pédagogiques, des problématiques ou réussites d'enfants
- Communication à « professionnaliser » (plannings, affiches, sites, voie dématérialisée)
- Evolution dans les attentes de certains parents, ce qui demande de l'adaptabilité et des outils de communication et /ou de formation à la parentalité plus spécifique
- Besoin en formation des équipes autour de sujets d'actualités : mixité, laïcité, la question du genre…

Le service animation de la commune de **Lévignac** se compose de :

- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 3/6 ans sur l'école Jean Moulin
- D'un accueil périscolaire (matin, midi et soir), pour les enfants de 6/11 ans sur l'école Claude Nougaro
- D'un accueil périscolaire, les mercredis après-midi, pour les enfants de 3/17 ans.
- D'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH 3/17ans (vacances scolaires, séjours et mini-séjours, camps)
- D'une Action Jeunes : CMJ, chantier jeunes, séjours.

Les objectifs généraux sont identiques à toutes les structures. Seule leur mise en place est adaptée en fonction du public, des spécificités, des ressources et contraintes liées à chacune
Les objectifs généraux du projet pédagogique sont :

- Respect du rythme biologique des enfants :
- Retour aux valeurs simples :
- Participation et implication :
- Partage Entraide Solidarité :
- Travailler l'imaginaire, la convivialité :
- L'autonomie le dépassement de soi :
- Valorisation des individus, des locaux du service Anim'actions et du village
- Favoriser l'expression :
- Enrichir leurs connaissances :
-

3 - La gouvernance du PEDT 2022-2025

Le **système de pilotage** se doit d'être permanent. Il s'articule autour de différents espaces de coopération et de coordination. Il porte une politique globale de la famille, de l'éducation et de la jeunesse. Il respecte les prérogatives de chacun, tout en permettant de partager des analyses sur des sujets ciblés qui nécessitent de la coordination et une vision commune de la globalité des enjeux éducatifs et sociaux du territoire.

Le comité de pilotage du PEDT « sortant », sur le territoire de la Vallée de la Save est co-présidé par la Présidente du SIVOM et le Maire de Lévignac
Il était composé d'élus (représentants les communes), des institutions partenaires (communauté de communes, SDJES, CAF, IEN, PMI …), des responsables administratifs du SIVOM et de la Lévignac, des professionnels coordonnateurs et directeurs 5RPE, EAJE, centre social, directeurs des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaires (…), de la présidente de l'association l'Arche des bambins. Il peut inviter en fonction des sujets traités d'autres participants : responsables associatifs (associations de parents, associations culturelles, sportives...)

Son objectif était d'animer, de partager et faire évoluer au moins une fois par an la vision d'ensemble des enjeux, le bilan du projet de territoire, les sujets communs.

Le **groupe de coordination,** composé de deux coordonnateurs (SIVOM-Lévignac) devait être convoqué sur des ordres du jour concertés. Des techniciens de territoire et les instituions partenaires pouvaient également être associés afin de : préparer le comité de pilotage annuel, faire évoluer l'ensemble des dossiers techniques (mutualisation pour trouver les niveaux d'utilité sociale et éducatives), par exemple. Ce groupe devait se regrouper au moins trois par an.

La **commission « Observatoire Petite et Affectation des places »** se réunit deux fois par an, pour préparer la rentrée de septembre (en avril) et en octobre pour actualiser les situations.
Des modifications ont été apportés, puisque la responsable de cette commission sera la Coordinatrice Petite enfance du bassin à compter de septembre 2025.
Elle est composée de droit de la directrice de la crèche, de la responsable du RPE, de la responsable du centre social, du responsable administratif du SIVOM et DGS de Lévignac. Elle siège dans une première phase pour gérer l'affectation nominative des places, elle s'ouvre aux élus représentants du SIVOM et de Lévignac, aux administrateurs du bureau de l'association gérant l'EAJE pour la synthèse de l'affectation et partager l'observation de l'évolution de la situation des familles.
Ce lieu d'observatoire pourra s'ouvrir aux techniciens externes de la PMI et de la CAF autant que de besoin, aux techniciens des intercommunalités partenaires.

Chaque année ces rencontres doivent permettre : de dresser un état et un bilan de l'année précédente et d'actualiser la situation des familles ayant de jeunes enfants, les demandes d'accueil, sur l'offre d'accueil et sur ce rapport entre demande et offre, la situation des accueils collectifs et individuels dans leurs évolutions quantitatives et qualitatives.
Elle doit enfin statuer sur l'affectation des places en crèche.

Les **commissions scolaires et périscolaires** existent et fonctionnent de part et d'autre, pour le SIVOM et pour Lévignac. Elles permettent d'associer au plus près de l'action locale, les enseignants, les parents, les animateurs sur les questions relatives à la semaine scolaire et en particulier sur la prise en compte des rythmes de vie des enfants. Elles sont animées par les coordonnateurs et réunies autant que nécessaire.
Leurs travaux respectifs pourront alimenter la mise en œuvre du Projet de territoire dans ses déclinaisons spécifiques à chacune des entités : SIVOM et commune de Lévignac.

La **commission enfance et jeunesse** doit réaliser un état des lieux sur les actions menées par les différents acteur public 0-17 ans. Elle doit recenser les attentes des enfants, des jeunes, et des familles. Elle réfléchit à l'action éducative (les valeurs) à mettre en place en tenant compte des problématiques sociales des familles. Elle planifie / crée de nouvelles actions répondant au diagnostic de départ. Elle suit, évalue et réajuste les actions validées par les élus du territoire. Elle est composée des élus, des représentants de la CAF, de la SDJES, des directeurs des accueils péri et extrascolaire, de l'Inspecteur de l'éducation Nationale, des directeurs d'écoles, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, du milieu associatif.

Le **coordinateur** réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre de la politique enfance et jeunesse en respectant les domaines de compétence de chacun, en associant élus, techniciens, associations, établissements scolaires, parents, organismes sociaux, services de l'Etat. Il amène les éléments nécessaires à la réflexion, à l'information, à la communication et en transparence auprès de tous.
Son objectif est de réunir tous les acteurs autour d'une réflexion partagée et dans l'esprit d'une démarche participative.

A la sortie du PEDT, les perspectives à projeter sont les suivantes :

- Mener et réunir de manière plus fréquente et régulière les différentes commissions, avec la mise en place d'un échéancier.
- La création d'un poste de coordinateur Petite Enfance au sein du bassin, pour optimiser les échanges
- L'arrivée d'un nouveau responsable du service animation au SIVOM : regard nouveau et technicité.

➢ EVALUATION - BILAN DES SERVICES EDUCATIFS

➢ IV) Projets et bilans sur les différentes structures (2022-2025 (Avenant Juin 2025))

1 – Contexte et généralités

Il convient de préciser que le diagnostic précédent est commun au SIVOM et à la commune de Lévignac. Les prochains projets éducatifs (2025-2028), seront dissociés : deux PEDT différents pour deux services. Ainsi, l'évaluation et la définition des nouveaux axes ne concernent que les communes du SIVOM de la Vallée de la Save.
Il est à noter un manque de compréhension et d'implication des différents partenaires autour du dispositif, sans doute lié à un manque de suivi de ce dernier.
Il sera à l'avenir, nécessaire de définir un échéancier des actions liées aux axes du PEDT plus précis et ainsi, faire vivre les différents comités techniques.
Le dispositif PEDT bien qu'existant depuis 2011, n'aura un réel impact que si les différents acteurs s'y sentent associés.
Il est également important de maintenir des relations entre le SIVOM et la commune de Lévignac autour du RPE, point commun aux deux collectivités. La question de la petite enfance, de la situation des locaux du RPE et de l'appui au financement de la crèche, reste centrale et au cœur du dispositif du PEDT.

L'évaluation a débutée en février 2025, par la réalisation et la transmission de questionnaires auprès des enfants, des familles, des enseignants, des animateurs, des ATSEM et des partenaires associatifs.
Une synthèse de ces questionnaires a pu être effectuée (cf. Annexe1) en complément d'une grille d'évaluation des actions projetées (concernant le service enfance jeunesse, le RPE et le centre social du bassin, se basant sur les axes définis lors du précédent PEDT de 2018. Ils sont joints ci-dessous

2 – Grilles d'évaluation et bilan des actions péri et extrascolaires pour le SIVOM de la Vallée de la Save

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE (rythme, cohérence éducative…)	Rendre l'enfant acteur	Mettre en place des outils d'expression en direction du public	Les outils mis en place sont utilisés	Au moins un outil d'expression est mis en place sur chaque structure	X			Des outils d'expression ont été proposés sur le public maternel.
			Les idées des enfants sont prises en compte	Au moins dix idées sont mises en place	X			Les outils d'expression n'ont pas été proposés sur le public élémentaire. La parole de l'enfant est respectée mais les idées des enfants ne sont pas valorisées (ex : projets d'enfants formalisés, réflexion autour des besoins…)

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			Les enfants peuvent s'exprimer	Au moins la moitié du groupe prend la parole au sein du groupe	x			-
		Temps de concertation-débat-bilan mené au sein des alae	Mise en place d'un bilan journalier	Un temps de bilan est organisé tous les jours sur l'ALSH	x			-
		Travail autour de l'autonomisation de l'enfant au sein des activités	Les enfants sont responsabilisés par le biais d'outils	Au moins deux outils sont mis en place (petits restaurateurs…)	x			- Les projets sont sur inscription libre, ainsi que les missions petits restaurateurs. - Un travail auprès de l'équipe d'animation à été mené pour accompagner et non faire à la place de ..
			Les enfants sont mis en situation de « faire seul »/l'animateur accompagne sans faire à la place	Au moins trois mises en situation sont vérifiées : Se servir seul (eau, pain) Au sein des activités	x			
			Proposer aux enfants d'accompagner les plus petits	Un parrainage des cp par les plus grands est proposé en début d'année				
		Mettre en place des	Un conseil est organisé	Un conseil est organisé par	x			- Mis en place par les enseignants

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		conseils de délégués de classe		trimestre				
			Des idées émergent	Au moins une idée émergente est mise en place	x			
		Mettre en place des « projets d'ados » bivouacs, camp…	Une demande d'ados est proposée	Une demande d'ados est mise en place		x		- Espace ados clôturé.
			Un évènement est proposé	Au moins un événement est mis en place		x		
			Temps d'échanges proposés	Au moins un temps d'échange et de recueil d'idées est proposé par trimestre		x		
	Accompagner l'enfant en fonction de son rythme	Aménagement des espaces permettant à l'enfant de se positionner selon son humeur	Des coins calmes Sont mis en place	Au moins un coin calme est aménagé au sein de l'accueil	x			Des aménagements supplémentaires sur l'élémentaire sont à prévoir afin de définir un « vrai espace calme »
			L'équipe est sensibilisée à « l'aménagement de l'espace »	>50% de l'équipe est sensibilisé à « l'aménagement de l'espace »	x			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			Les enfants qui souhaitent être au calme ne se plaignent pas du bruit	>75% des enfants sont satisfaits des espaces calmes mis en place au sein des accueils		x		
		Former les équipes au développement de l'enfant	Mettre des formations en place	Au moins deux formations par an sont proposées à l'équipe	x			
			Les besoins de l'enfant en fonction de l'âge Sont abordés en formation	>50% de l'équipe à connaissance des besoins de l'enfant		x x	xxxx	
			Le rythme journalier en fonction de l'âge est abordé en formation	>50% de l'équipe à connaissance du rythme de l'enfant en fonction de l'âge				
			Les menées d'activités en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant sont développées dans le cadre d'une formation	>75% est capable de proposer une activité en adéquation avec les attentes, les besoins, le rythme du public	x			
		Former les équipes aux spécificités du public	Adopter une posture vis-à-vis du public adolescent	Tous les animateurs sont conscients de la posture à tenir face		x	xx	Manque de moyen pour développer l'espace jeunesse

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		« pré et adolescent »		au public				
			Les conduites à risque sont abordées dans le cadre de formation	Tous les animateurs sont à même de sensibiliser le public		x		
			Les besoins et attentes du public sont abordés dans le cadre de formation	Les animateurs mettent en place des activités, projets correspondant au public		x x		
		Développer des outils permettant à l'enfant de se positionner suivant son état (de fatigue et émotionnel)					X	
			Des outils sont mis en place	Au moins deux outils sont mis en place		X		
			Les enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel	75% des enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel		X		
	Développer et accompagner les transitions de vie de l'enfant-élève de zéro à l'âge adolescent	Mettre en place des outils en direction des familles permettant la lisibilité au sein du territoire	Un outil regroupant les lieux d'accueil est créé	Un livret des accueils du territoire est mis en place	X			Livret des accueils 3-6 ans mis en place sur le territoire. Une plaquette créer pour chaque structure et les différents temps du service animation
			Un site facebook est mis en place au sein du service animation	Tous les évènements du service et plannings d'activités transitent via ce site	X			
			Un outil	Un livret	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			fonctionnement ALAE est créé en direction des familles	d'accueil ALAE est présent sur chaque structure				
			Un outil facilitateur d'inscription ALAE/ALSH est créé	Le portail famille est mis en place et utilisé par toutes les familles	X			
		Mettre en place une coordination PEDT permettant les échanges entre acteurs dans un but de cohérence	Permettre la compréhension par tous du dispositif	La totalité des acteurs ont connaissance du pedt et ont compris son utilité	X X			Manque de travail en commun avec les enseignants de l'école élémentaire.
			Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sur l'année sont organisées avec les acteurs (commission PEDT)	X		X	Projet partenarial : Café associatif le Buv'art rencontres avec l'accueil de loisirs des mercredis.
				Au moins deux rencontres sur l'année sont organisées avec les acteurs (comité technique)			X	
				Au moins une proposition est formulée lors de ses				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				rencontres et mise en place				Evènement de fin année : enseignants maternel, alae et FCPE
				Tous les acteurs reconnaissent la complémentarité du travail de chacun				
			Des projets émergent	Au moins un projet réunissant deux acteurs est mis en place	X		X	
		Mettre en place une coordination Petite enfance au sein du territoire	Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sont organisées sur l'année avec les acteurs de la petite enfance				
			Mise en place de projets	Un projet « rendez-vous de la petite enfance » est mis en place	X			
				Un nouveau projet est mis en place				
			Pérenniser les commissions en place	Au moins deux rencontres autour de la commission d'attribution des places en				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				crèche sont mises en place				
		Envisager des rencontres d'enfants de différentes structures	Organisation d'un « Inter-centre »	Au moins un inter-centre est mis en place		X		Dans le cadre de la CTG, des actions en ce sens seront travaillées.
			Ritualiser le concept « D'inter-centre »	Au moins une fois dans l'année, un « inter-centre » est mis en place		X		
		Accompagner les enfants/jeune Dans leur « rites de passage »	Mise en place de « passerelle » à destination des enfants non scolarisés sur la maternelle	Au moins une « passerelle » à destination des futurs écoliers est mise en place (ref maternelle)	X			Projet « Découverte de l'école maternelle » mené par la Maison des habitants. Une passerelle futur collégiens est mis en place par le directeur de l'élémentaire. Un temps de bivouac est proposé aux CM2 quittant l'école.
			Un temps de regroupement est organisé pour les futurs collégiens	Au moins une « passerelle » à destination des futurs écoliers est mise en place (ref maternelle)	X			
				Au moins une « passerelle » des futurs collégiens est organisée Au moins un temps de retrouvailles entre CM2 est	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				organisé				
	Permettre un accompagnement à la parentalité	Mise en place de la coordination Petite enfance au sein du territoire	Permettre la cohérence des différents services du territoire	Tous les acteurs petite enfance du territoire connaissent les missions et actions de chacun.	X			A mettre en place
			Etablir une personne « Ressource familles »	75% des familles ont connaissance de la référente petite enfance sur le territoire	X			
				Toutes les familles qui contactent le RPE/Coordinatrice petite enfance ont des réponses quant aux modes de garde du territoire	X			
			Mise en place de temps de formation et d'information	Au moins un temps d'information ou de formation est mis en place en direction des familles	X			
		Amélioration des services aux familles	Mise en place de nouveaux services aux familles	La totalité des familles utilisent le portail familles				
				La majorité des familles	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				sont satisfaites de la grille tarifaire				
		Disponibilité des agents du bureau du SIVOM	Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse	X			
				Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours (téléphone ou mail)	X			
		Former les équipes aux temps d'accueil familles, la qualité du retour effectué…	Mise en place de formation	Au moins une formation sur la posture est proposée		X		
				Au moins une formation par an est proposée aux équipes autour de la posture (temps d'accueil, relationnel familles, qualité orale des retours…)		X X		
			Les retours fait aux familles par les équipes sont professionnels.	Aucun mail concernant la qualité des retours est fait au bureau du SIVOM par les familles	X			Travail autour des temps d'accueil et des retours familles effectués auprès des équipes

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
DEVELOPPER LE PARTENARIAT ET LA COMMUNICATION	Développer la communication à destination des familles	Maintenir le site facebook du service animation actif	Les évènements et plannings du service sont mis en ligne	Les familles peuvent toutes avoir accès aux plannings et événements du service	X		X	
			Les informations sont actualisées	Toutes les informations sont mises à jour au moins une fois par semaine	X			
		Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et évènements du service	Un panneau d'affichage est utilisé	Un panneau d'affichage sur chaque structure est mis en place	X			Dès que le service doit communiquer une nouvelle information
			Des mails sont envoyés aux familles	Au moins un mail aux familles est envoyé à chaque début d'inscriptions vacances				
			Le site Facebook est actualisé	Toutes les semaines, le site Facebook est actualisé				
		Disponibilité du bureau du SIVOM	Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse	X			
				Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				(téléphone ou mail)				
		Multiplier les informations sur le fonctionnement, Les projets et ce qui se passe au sein des ALAE	Mise à disposition des différents projets	Tous les parents peuvent consulter : - Le PEDT - Le projet éducatif Le projet pédagogique	X			Les plannings d'activités sont à valoriser auprès des parents. Le planning interne des activités enfant est à améliorer en terme de visibilité.
			Afficher les règles de vie globale des alae et les spécificités	Tous les parents peuvent avoir connaissance du fonctionnement détaillé des ALAE/ALSH	X			
			Les plannings et événements du service sont communiqués via le facebook, mail et voie d'affichage	Tous les parents sont informés des activités… de leur enfant	X			
	Développer la communication à destination des enseignants et partenaires	Communiquer sur le fonctionnement, les activités et événements du service	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et évènements du service animation	Tous les enseignants sont informés des événements du service animation	X		X	coté maternelle atteint, coté élémentaire, en bonne voie.
		Participer aux différents temps concernant la vie de l'école-de	Une participation aux différents conseils d'école est envisagée pour le directeur	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des	X		X	Coté maternelle, les temps de

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		l'enfant	ALAE par le directeur d'école	conseils d'école				spectacle et événement sont partagés. Coté élémentaire, une amorce de projet autour du parrainage de CM1 -plus petit lors du temps cantine (à maintenir)
			Une participation aux différentes équipes éducatives est envisagée par le directeur d'école	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des équipes éducatives.				
		Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs alae	Mise en place de temps d'échange et de relai (fonctionnement et enfant)	Au moins deux temps d'échange dans l'année ont été recensés			X	Plus de facilité à mettre en place côté maternel, avec des temps d'échanges entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation. Cela reste encore timide côté élémentaire, cela reste
			Mise en place de temps de projet commun	Au moins un projet école-ALAE émerge			X	
		Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation, apprentissage…	Un temps de rencontre est défini	Au moins un temps de rencontre est défini avec les différents partenaires du territoire autour des « enjeux de la co-éducation »		X		
			Un temps de débat autour de la co-éducation et la coexistence au sein du territoire est défini	Au moins un temps de débat, échanges de points de vue est mis en		X		

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				place.				
		Informer les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse du SIVOM	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et évènements du service animation	Tous les partenaires sont informés des événements du service animation	X			
	Développer les partenariats	Créer des concertations entre les acteurs éducatifs et sociaux	Emergence de projets communs	Au moins un projet émerge en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire		X		Temps de travail collectif et échange de compétences lors de la formation SIAM
			Pérennisation des projets existants	Mise en place « des rendez-vous de la petite enfance »	X			
			Reconnaissance la complémentarité des compétences	Au moins une intervention est prévue au niveau des équipes	X			
		Faire émerger des projets multi partenariaux	Répondre à une demande en termes de projet	Au moins une demande émergeant de familles, d'enfants a été travaillé dans le cadre d'un projet (ref végétalisation cour école)	X			Amorce du projet Projet événement de fin d'année : FCPE,
			Mise en place d'un projet avec différents	Au mois un projet avec plusieurs	X			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			partenaires	partenaires est monté par an sur chacune des structures				
			Les associations extérieures sont considérées comme ressource	Au moins une intervention à destination de différents public est programmé sur l'année	X			
		Partager des objectifs de coexistence puis de co-éducation	Un temps de rencontre directeur ALAE et directeur école est mis en place afin de projeter des actions permettant la coexistence enseignants animateurs au sein du lieu école	Tous les animateurs ont connaissance des règles spécifiques /outil gestion de conflit sur le temps classe	X			
				Tous les enseignants ont connaissance des règles spécifiques de l'ALAE et des intentions pédagogiques définies dans le projet.	X			
				Au moins un projet partenarial émerge		X		
				Un temps de soirée débat est organisé enseignant		X X		

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				s-animateurs				
				Tous les enseignants reconnaissent la bonne communication au sein de l'école		X		
PERMETTRE L'OUVERTURE AU MONDE (connaitre et comprendre la notion de Développement durable, **Avoir accès au sport et à la culture)**	Accompagner les co-éducateurs à la notion de développement durable	Mettre en place de la ressource à destination des équipes (supports pédagogiques, intervention d'association, formation interne)	Une Intervention d'association est envisagée dans le but d'informer et former les équipes	Au moins une action est mise en place	X			SIAM 31 Maison des Solidarités
			Un projet « d'envergure », impliquant différents partenaires est mis en place	Au moins un projet est mis en place au sein des deux ALAE		X		
			Les animateurs se saisissent des nouvelles connaissances	Au moins deux actions à l'année émergent en ce sens	X			
		Pérenniser les actions en cours et leur donner du sens	Les animateurs remettent en question leur pratique	Au moins une proposition d'outil est faite	**X**			Un travail auprès des équipes est à effectuer en lien avec l'émergence de projets.
			Les agents du SIVOM ont compris l'intérêt de la démarche	75% des animateurs sont satisfaits d'aborder cette thématique auprès du public	**X**			
			Un animateur	Au moins				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			devient référent de projet	un animateur est moteur/force de propositions sur des actions à engager et leur suivi		X		
		Avoir une Cohérence d'actions Entre acteurs	Tous les acteurs de l'école sont informés des actions menées en ce sens (agents techniques, ATSEM, enseignants, animateurs, famille)	On remarque une continuité des actions à travers les différentes équipes	**X**			Nette amélioration dans la communication
			Un projet global réunissant les actions est mis en place	Toutes les actions se regroupent au sein d'un projet global		X		
	Accompagner les enfants à la notion de développement durable	S'appuyer sur les partenaires locaux	Les enfants acquièrent des connaissances supplémentaires	Au moins 10 enfants estiment avoir appris des choses		X		
			Des projets émergent	Au moins un projet s'engagean t autour du « développement durable voit le jour au sein des deux écoles		X		
		Permettre	Des actions sont	La				Espace

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		la connaissance du milieu et du monde vivant	mises en place afin de découvrir leur environnement proche	rencontre d'au moins un artisan du village est programmé		X		bibliothèque à valoriser sur l'élémentaire
				Au moins une sortie locale est programmée dans le trimestre sur les temps de mercredis	**X**			
			De la ressource sur le milieu, la nature et le monde vivant est disponible au sein des différents ACCEM	On trouve au moins dix livres sur chaque structure qui concerne le vivant, la nature, l'environnement		X		
				A minima une intervention d'association locale sur la faune ou la flore est programmée		X		
		Accompagner l'émergence d'initiatives ou projets des enfants	Les enfants savent où trouver les ressources	Au moins un animateur sur chaque école est capable d'accompagner ce type de projet		X		
			Les enfants sont acteurs	75% des enfants savent qu'ils		X		

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				peuvent proposer des idées, projets… 75% des enfants savent qu'ils pourront être accompagnés dans la démarche				
	Avoir accès au sport	Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives	Mise en place de temps d'initiation sur les temps de mercredis après-midi (à définir dans le cadre d'un projet)	Au moins 2 « sports » sont mis en place sur les temps des mercredis après-midi de vacances à vacances	X			
			Impliquer dans le cadre de ce projet, les différentes associations ou clubs sportifs	Au moins deux associations du territoire ont été sollicitées sur l'année	**X**			
		Permettre l'utilisation des ressources locales	Les équipements sportifs sont utilisés	Au moins une fois par semaine, le city stade est utilisé par le service animation	**X**			
			Les différents espaces naturels sont utilisés	Au moins une fois toutes les deux semaines, un groupe se rend sur Xdes espaces naturels	**X**			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				appartenant à la commune				
		Permettre la mutualisation du matériel	La charte d'utilisation/mutualisation du matériel est mise en place	75% des acteurs sont satisfaits quant à la mutualisation du matériel	**X**			
			Des activités variées sont proposées	Au moins une activité à l'année est proposée sans avoir à acheter du matériel	**X**			
		Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives »	Des initiations sont proposées	Au moins une nouvelle activité sportive est proposée aux enfants (tennis, kitesurf l'Isle, danse africaine…)	**X**			Escalade, Tir à l'arc, Paddle ….
			Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH	Au moins une olympiade est organisée sur l'année	**X**			
				Au moins un parcours vélo, trottinettes est organisée	**X**			
			Des départs en bus sont organisés dans le cadre de jeux dits « sportifs » ou initiation	Au moins une sortie piscine est organisée sur l'année				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			Mise en place d'un projet autour de la découverte de la ville	Au moins un projet sur les trois ans est mis en place				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle	Au moins deux visites culturelles sont mises en place dans l'année à Toulouse				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir les modes de transports et les déplacements (règles de circulation, feu tricolore, gestion de soi et de l'autre…)	Au moins une utilisation de transport en commun est organisée dans le cadre d'une visite à Toulouse (tramway ou métro)				
	Mettre en place des Intervenants et des sorties	Des sorties de proximité permettant l'éveil sont mises en place (réf médiathèque, buv'art…)	Des sorties de proximité permettant l'éveil sont mises en place (réf médiathèque, buv'art…)	Au moins trois sorties de proximité sont référencées				
		Des intervenant extérieurs sont sollicités	Des intervenant extérieurs sont sollicités	Au moins un parent est sollicité dans le cadre d'une intervention au sein de l'accueil				
				Au moins un intervenant extérieur (associatif/				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				artisans du village) est sollicité au sein des accueils				
		Mutualiser les ressources	Intervention ou partenariat avec le Centre social du territoire	Au moins une action est mise en place avec le Centre social				Découverte des dispositifs d'aide à la personne sur le territoire REMO jeunes, écoute parents… via la Maison des habitants. Mise en place du projet « découverte de l'école maternelle
			Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire	Au moins une action est mise en place avec un acteur éducatif local				
DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE	Développer la notion d'inclusion (Handicap, mixité…)	Former les équipes à la notion d'inclusion (handicap) via le biais de SIAM31	Le siam 31 intervient auprès des agents	Le Siam31 est intervenu au moins une fois auprès des agents	**X**			Sur chaque temps de réunion équipes (les vendredis)
			Des temps de retours sont prévus concernant les enfants en situation de handicap	Au moins une fois par semaine, l'équipe aborde les spécificités des enfants accueillis	**X**			
		Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation au handicap à destination des enfants	Des livres sont destinés au sujet sur chaque site	Au moins une lecture accompagnée d'un temps de discussion est organisée à l'année		X		Projet effectué sur la maternelle Projet effectué sur la maternelle
			Des jeux sont mis en place autour de la thématique	Au moins un jeu est organisé à l'année				
			Des Temps de discussions sont	Selon les questions,				

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
			mis en place débats	retours d'enfants des temps de discussions de groupe sont mise en place				
		Mettre en place un temps d'échange avec le directeur ALAE et là famille/l'enfant afin de faciliter l'arrivée de l'enfant au sein de l'école	Une rencontre directrice école/directeur alae est organisée	Au moins une rencontre est organisée dans l'année	**X**			
			Une rencontre avec la famille et le service animation est mise en place	Au moins une rencontre avec la famille est prévue à l'année				
		Former les équipes à la notion de mixité en général et (au sein des accem)	Des supports pédagogiques sont mis en place	Au moins trois supports pédagogiques sont mis en place et valorisé au sein des ACCEM		X		
			L'intervention d'un extérieur sur le sujet est mise en place	Au moins une intervention est mise en place sur l'année				
		Mettre en place des actions à destination des enfants et des familles permettant la réflexion	Des affichages sont mis en place	A minima un affichage est prévu autour du sujet		X		

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		autour du sujet						
			Une synthèse du temps d'information/formation est relayée aux familles	Au moins une page est consacrée au sujet et relayé aux parents				Mené sur le public Maternel
			Un temps d'information aux enfants est programmé	Le sujet est abordé à minima une fois avec les enfants				
		Permettre aux filles de l'école de trouver leur place au sein des temps de loisirs	Les filles participent plus activement au temps de vie quotidienne	On note une augmentation de la participation des filles aux décisions concernant la vie quotidienne		X		
			Les filles participent plus activement au jeux	On note une augmentation des filles au sein des temps de jeux		X		
	Développer la notion de citoyenneté	Prendre sa place au sein du collectif et prendre en compte l'autre au sein des	Une journée autour de la thématique est mise en place au sein du SIVOM (réf journée citoyenne)	Au moins un évènement à l'année est mis en alae au sein du SIVOM	**X**			
			Les enfants sont	Au moins	**X**			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
		accueils.	responsabilisés dans la vie quotidienne	deux actions travaillant l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant est à recenser au sein des accueils				
			Le sujet de « qu'est-ce qu'être un citoyen » est abordé dans l'année	La définition du sujet est abordée avec les enfants au moins une fois dans l'année	**X**			
			L'enfant prend en compte les règles de collectivité	80% des enfants respectent les règles de vie au sein des accueils (et en comprennent le sens)	**X**			
	Favoriser la communication, la coopération	Développer des connaissances et mettre en place des supports permettant un meilleur vivre ensemble	La notion de respect de l'autre est abordée	Au moins une fois dans l'année la définition du respect de l'autre est abordée avec les équipes et les enfants	**X**			
			La notion de consentement est abordée	Au moins une fois dans l'année la notion de consentement est abordée avec les	**X**			

OBJECTIFS INITIAUX (AXES)	Objectifs opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS (qualitatif)	INDICATEURS (quantitatif)	Atteint	Non atteint	Atteint partiellem-ent	Résultats Perspectives
				enfants et les équipes				
			Discuter et définir en équipe un outil de gestion de conflit	80% de l'équipe sait ce qu'est une gestion de conflit et connait la démarche à suivre	**X**			
			Les émotions et la gestion des débordements émotionnels sont abordés au sein des accueils	Au moins 50% des animateurs est à l'aise avec ce sujet et l'aborde avec les enfants	**X**			
			Les équipes adoptent un comportement bienveillant	La totalité de l'équipe adopte un comportement bienveillant avec les enfants	**X**			
Outils d'évaluation : Suivi des équipes d'animation, questionnaires parents, enseignants, questionnaires partenaires, retours conseil école, questionnaires enfants, retours jeunes, écoles maternelle, élémentaire, comité de pilotage PEDT.								

3 - Petite enfance EAJE / Relais Petite Enfance (RPE) – Bilan 2022-2025 : une politique familiale et de solidarité

La réflexion globale autour de la famille, de l'éducation et de la jeunesse, dans la

cadre du renouvellement de CTG (convention globale territoriale) 2022-2028, et guidée par les objectifs du Schéma départemental des services aux familles de la CAF, est en étroite relation avec le PEDT.

Ce projet a permis de créer une espace de coopération des différents partenaires du territoire dans le
but d'animer une instance petite enfance.

Depuis 2018, une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre le SIVOM de la vallée de la Save, Levignac et EAJE associatif l'ARCHE DES BAMBINS qui donne lieu à l'existence d'une coordination Petite Enfance.
Celle-ci met en œuvre une commission Observatoire Petite Enfance et Attribution des places en crèche. Elle repose sur un socle de valeurs éducatives et sociales partagées.
Elle permet de valoriser la diversité des modes d'accueil en recherchant un équilibre entre accueils
collectifs et accueils individuels.

Cette commission réunit les structures petite enfance EAJE, le RPE, la Maison des Habitants. Elle est soutenue par les élus locaux.

- La commission se réunit 2 fois par an : en avril pour préparer la rentrée de septembre ; en octobre ou novembre pour actualiser les situations.
- Un recueil des demandes d'accueil doit être organisé et partagée entre les professionnelles de l'EAJE et du RPE et de la Maison des Habitants suite à des fiches d'inscription « primo accueil »
- Une analyse-observatoire des demandes, des offres, des accueils réalisés entrants et sortants, des familles restantes en liste d'attente est présentée
- Une proposition d'affectation des places sur l'EAJE est proposée aux élus de façon anonymisée,
  suite à un travail de pondération et de connaissance des besoins des familles

Ce partenariat Petite Enfance se poursuit autour de réflexions avec les acteurs du territoire de la petite enfance, élargi à l'enfance et jeunesse. Il s'est précisé avec les acteurs encadrants le public commun des enfants de 0.6 ans

- Un événement d'une semaine inter-structures RPE/ EAJE / SERVICES PERI SCOLAIRES MATERNELS/ MAISON DES HABITANTS lors de la « Semaine Nationale petite enfance ».
- Des rencontres et RDV enfants- parents- écoles maternelles- services péri -scolaires pour les passerelles des 1eres rentrées à l'ecole maternelle

Le PEDT, élargi à la petite enfance, permet d'avoir une réflexion autour de la famille en termes de mode de garde, d'attentes éducatives (collective ou individuelle), de prendre en compte des besoins quotidiens, des capacités financières et des horaires adaptées.
Faire le lien et favoriser la passerelle entre la toute petite enfance 0. 3 ans- qui requière des besoins très spécifiques- à la petite enfance 3.6 ans est essentiel pour préserver une cohérence éducative et respecter l'enfant dans son besoin et le parent dans ses attentes.

Le Bilan PEDT 2022 -2025

Objectifs 2022 2025	ACTIONS réalisées	Effets attendus	Résultats constatés	Perspectives/Evolutions pour 2025 -2028
Faire vivre l'expérience de coopération autour de la petite enfance et dans sa fonction d'observation	Rattachement de la fonction de coordination à une responsable du RPE	Conforter la cohérence du poste, faciliter l'organisation de l'instance de coordination en termes de gestion	Réussite effets positifs – 0.5 ETP sur le poste a permis de faire vivre une politique Petite Enfance	Poursuivre les mission de coordination territoriale et intercommunale avec une fonction d'observatoire qui va être travaillée avec davantage d'expertise (GOT /CAF)
	Etablissement d'un calendrier dédié à des espaces- temps de réflexion commune pour EAJE/RPE/Centre Social	Permettre aux acteurs de la petite enfance de développer l'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités territoriales et sociales	Meilleure connaissance des familles ce qui conduit à une réponse plus adaptée aux besoins	Maintien et lisibilité de l'offre d'accueil
	Mise en œuvre des 2 commission petite enfance à l'année	Faciliter l'accueil à tous les enfants et l'accessibilité des 2 modes de gardes individuel et collectif pour tous les enfants	Réponses données aux familles plus adaptées Valorisation des 2 Modes de garde	Maintenir la gouvernance petite enfance Promotion et valorisation de l'accueil individuel Valorisation des accueils spécifiques et occasionnels en EAJE
		Réunir les partenaires (professionnels et CAF) et les élus pour coopérer sur l'harmonisation de l'accueil du jeune enfant	Création de liens dans l'intercommunalité qui conduit à des échanges, de l'entraide, du soutien	Poursuivre cette dynamique pour construire ensemble des projets
Créer des concertations entre les acteurs éducatifs et sociaux du territoire	Etablissement d'un calendrier pour des réunions d'équipe de coordinateurs 1fois par trimestre	Cohérence éducative entre les structures pour favoriser le bien -être des enfants et des familles	Résultats atteints L'écriture de la CTG en lien avec le PEDT a engendré des reunions entre les partenaires et ont permis la création de liens entre les structures et l'identification des missions de chacun : on peut observer le travail d'**orientation** des familles sur les structures adaptées.	Maintenir et consolider le partenariat existant avec d'avantages actions mutualisées afin de préserver la cohérence (Formations en commun sur le territoire et rassemblement des agents pour « le faire ensemble »)
	Organiser la journée « Le rendez-vous de la Petite Enfance »	Capacités à trouver des complémentarités, des passerelles dans l'intérêt des habitants et des familles	Positif et Evolutif L'événement se nomme « la semaine nationale de la Petite Enfance » Participation de tous les acteurs de la Petite	Pérenniser l'action afin de dynamiser la politique Petite Enfance et les acteurs du territoire

- ✓ La crèche associative, l'Arche des Bambins

Bilan 2018-2021 :

Les changements de direction et le contexte COVID n'ont pas permis à la crèche associative de Mérenvielle de nous fournir un bilan des actions effectuées sur les années précédentes. Des relations partenariales pourraient être créées sur les années à venir.

4 – Bilan et actions du Centre Social

Bilan 2021-2024 :

Le centre social de la vallée de la Save intervient sur le territoire des communes de Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade, représentant 4487 habitants (source INSEE - Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2021).
Depuis 20 ans, il apparait comme une structure capable de mettre les partenaires en lien et en réseau. Les locaux et la fonction du centre social ont été identifiés pour accueillir des permanences sociales délocalisées permettant de rapprocher les services publics de la population. Lieu d'accueil et de mixité sociale, le centre social développe des actions d'animation globale du territoire en adaptant les services et activités aux besoins des habitants.

Objectifs généraux du centre social de la vallée de la Save :

- Favoriser la mise en relation des habitants, le lien social et le bien-vivre sur l'ensemble de son territoire
- Renforcer les liens familiaux, inter et intragénérationnels
- Faciliter la mise en relation des partenaires locaux pour une veille sociale et éducative et des projets et actions communs
- Lutter contre situations d'isolement et de précarité économique et sociale

4-1 L'Accueil des habitants :

Impact du centre social sur le territoire : Taux de participation aux activités des habitants reste élevé : 100 familles par an.
Les activités se multiplient grâce au développement du partenariat (café associatif le Buv'art par exemple).
L'équipe s'est renforcée en 2021 : 5 agents au lieu de 3, ce qui facilite la mobilité.
Un service de proximité s'est développé par la médiation numérique et l'aide aux démarches pendant la crise COVID. Le centre social est situé au cœur du plus grand village : il est facilement repérable pour les habitants

Analyse des écarts : la structure du centre social semble sous dimensionnée par rapport à la nécessité de délocaliser des activités et actions sur le reste du territoire.
Il faut poursuivre et étendre la visibilité du centre social dans toutes les communes du territoire. La dénomination du centre « social » véhicule une image faussée et péjorative. En effet, les habitants ne se sentent pas concernés et cela freine leur participation. Il faudrait faciliter l'accès aux services publics en accueillant au centre social des permanences délocalisées.

Pistes d'amélioration :
Le centre social, après travaux, deviendra un espace ressource pour les habitants et les partenaires du territoire. Il faut poursuivre les activités délocalisées, « hors les murs » qui participent à l'animation de la vie locale des quatre communes. Il faudra également poursuivre et renforcer le partenariat avec le Buv'Art :

aider le COPIL à faire évoluer et pérenniser le projet du café associatif. Enfin, il conviendra de maintenir l'accueil des habitants les plus fragiles et de les accompagner dans l'amélioration de leur vie quotidienne.

4-2 Le Projet Familles :

Impact sur le territoire :
Le centre social est un acteur de proximité en ce qui concerne le soutien à la parentalité des familles du territoire. Suite aux années 2020/2021, période liée à la crise sanitaire du COVID19, les familles poussent à nouveau la porte du centre social pour participer à des activités collectives.
Chaque année, quatre mamans anglophones s'investissent et deviennent bénévoles des activités parents/enfants « Happy cooking ».
Les activités parents-enfants sont mobiles sur le territoire afin d'aller vers les familles et de limiter leurs déplacements.

Analyse des écarts :
Il s'agit de légitimer le centre social dans le pilotage concerté des actions liées à la CTG et au développement du territoire. Il y a une nécessité d'accueil d'une professionnelle expérimentée et d'une organisation institutionnelle de travail pour faciliter l'identification et l'accueil.

Pistes d'amélioration :
Il faudra participer à l'animation du territoire sur les temps forts repérés des 4 communes mais aussi développer les actions de réflexion, de prévention en directions des parents, des enfants et des adolescents.
Il faudra poursuivre la participation à la veille éducative à partir des instances locales ainsi que le développement des actions et services en direction des familles, en intégrant les futurs locaux du centre social (atelier éveil par exemple) Peut-être modifier l'appellation du centre social pour permettre une plus forte identification des familles.
Il faudra enfin permettre aux familles d'être acteurs de leur participation au centre social et porteurs de projets collectifs (accompagnement méthodologique de l'équipe).

5 – Bilan et actions de l'équipe enseignante (Ecole élémentaire et maternelle)

Bilan 2018-2021 :

Le manque de temps n'a pas permis aux directeurs d'école de nous fournir un bilan des actions effectuées sur les années précédentes.

6 – Bilan et actions des partenaires associatifs

Bilan 2018-2022 :

L'axe partenariat étant à travailler, nous n'avons pu référencer un partenaire lors du précèdent PEDT.
Cet axe sera à développer sur les trois années à venir.

➢ AXES ET ORIENTATIONS DU PEDT 2025 - 2028

➢ V) Les Orientations principales du projet du territoire Vallée de la Save 2025/2028 :

A court terme il s'agira de :

- ✓ Consolider les axes éducatifs existants
- ✓ Réduire le nombre d'axes à travailler sur trois ans
- ✓ Faire émerger l'aspect connaissance et protection de l'environnement

A moyen terme il s'agira de :

- ✓ Impliquer tous les co-éducateurs du bassin autour du dispositif PEDT/Développer les partenariats
- ✓ Pérenniser l'offre et le choix du mode de garde des 0/3 ans
- ✓ Coordonner la Petite enfance au sein du bassin
- ✓ Encourager la complémentarité des compétences dans les actions proposées

1 - Les Objectifs 2025/2028 : périmètre et public du PEDT

La durée de ce PEDT est de 3 ans maximum, soit de 2025 à 2028. Le renouvellement du fonctionnement à l'issue de la première année pourra évoluer à la faveur du travail qui sera mené au sein du comité de pilotage créé pour accompagner le PEDT.

Le porteur du projet est l'établissement public de coopération intercommunale, le SIVOM de la Vallée de la Save, porté par les communes de Lasserre-Pradère, Sainte Livrade, Mérenvielle et Lévignac (en lien avec la compétence Petite Enfance).

- ✓ Les compétences des collectivités signataires, sur 2025-2028 sont :

	0-3 ans	3-6 ans	6-11 ans	11-14 ans	14-17 ans
Accueil et activités périscolaires		X	X		
Accueil périscolaire du mercredi après-midi		X	X		
Accueils de loisirs extrascolaires (samedi et/ou vacances) et séjours de vacances		X	X	X (vendredi soir) ?	
Restauration scolaire		X	X		
Bâtiments scolaires		X	X		
Accueil de la Petite Enfance (EAJE, RPE)	X				

La proposition d'un bivouac pour les élèves de CM2, transition avant le passage au collège.

- ✓ Les coordonnateurs du PEDT :

	ELU PILOTE	Coordonateur (depuis Mai 2025)
Nom Prénom	PINEL Valérie	MEUNIER Arnaud
Fonction	Adjointe SIVOM	Coordonateur PEDT / CTG et Responsable de Service
Adresse postale		
Téléphone		
Adresse électronique individuelle		

La coordination du PEDT figure dans les missions d'un salarié, titulaire de la fonction publique au titre de 0,33 ETP. Le poste de ce salarié bénéficie d'une aide au titre du CEJ, nommé maintenant bonus territoire (CTG).

- ✓ Périmètre d'âges du PEDT :

Le PEDT du SIVOM Vallée de la Save concerne les enfants/jeunes de 0 à 17 ans uniquement.
En comparaison avec le précédent PEDT, les âges des enfants évoluent, puisqu'un accueil jeune, « Club ados » destiné aux jeunes de 11 à 17 ans est ouvert tous les vendredis soir de 18h30 à 20h (un an sur 2022)

- ✓ L'Organisation du temps scolaire :

L'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours est la même sur l'ensemble du territoire concerné par le PEDT. Concernant la semaine à 4,5 jours, les élus et parents y sont majoritairement favorables. Les enseignants sont majoritairement favorables à la semaine à 4 jours.
Il est acté que le rythme scolaire de ces trois prochaines années est maintenu à 4,5 jours.

- ✓ Périmètre temporel du PEDT :

Temps extrascolaire = les jours où il n'y a pas école.
Temps périscolaire = temps libre (hors temps de classe) les jours où il y a école. Exemple : s'il y a école le mercredi matin, alors le mercredi midi et le mercredi après-midi sont du temps périscolaire.
Le temps périscolaire inclut le temps du matin avant la classe, le temps de pause méridienne et le temps de fin d'après-midi (après la classe) ou de soirée.
La réforme des rythmes éducatifs, en maintenant le temps hebdomadaire de classe à 24h et en instaurant une demi-journée de classe supplémentaire dans la semaine, a réduit la durée du temps de classe quotidien de 45 mn (dans la majorité des cas) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Pendant ces 3 heures (4x45mn), les collectivités ont été incitées à organiser des activités : les « nouvelles » activités périscolaires (NAP). Elles occupent seulement une partie du temps périscolaire, qui est beaucoup plus vaste.
L'objectif des PEDT est de développer la cohérence, la continuité et la complémentarité éducatives des différents temps de la journée, de la semaine et de l'année de l'enfant et/ou du jeune.

Le PEDT, sur le territoire avec le fonctionnement de l'école sur 4.5 jours, concerne en 2025 :

- Le temps des NAP
- Tout le temps périscolaire avant la classe
- Tout le temps périscolaire de pause méridienne
- Tout le temps périscolaire après la classe de l'après-midi
- Le temps périscolaire du mercredi pause méridienne
- Le temps périscolaire du mercredi après-midi
- L'articulation des NAP avec le reste du temps périscolaire
- L'articulation des NAP avec le temps scolaire
- L'articulation de tout le temps périscolaire et du temps scolaire
- L'articulation de tout le temps périscolaire, du temps scolaire, et du temps extrascolaire (vacances)

Les enfants recensés sur le territoire :

		0-3 ans	3-6 ans	6-11 ans	11-15 ans	15-18 ans
2022	Nbre d'enfants recensés sur le territoire		**76**	**126**	**142**	**Manque de données**

Etablissements d'enseignement scolaire du territoire public :

En 2025	Ecole Maternelle 3-6 ans	Ecole élémentaire 6-11 ans
Nombre d'établissements scolaires	1	1
Nombre de classes	3	6

Articulations NAP – Accueil périscolaire :
Parents, écoles, Accueils périscolaires, ALSH, associations, acteurs de l'éducation populaire, de l'accompagnement à la scolarité, de la réussite éducative, du médicoéducatif, de l'orientation, etc… les partenaires éducatifs ont des spécificités qui les distinguent. Cette diversité est une richesse dès lors qu'elle est identifiée, comprise et acceptée par chacun des acteurs. La complémentarité des approches permet d'élargir la palette des regards portés sur l'enfant ou le jeune et aide celui-ci à trouver sa place, à construire sa personnalité, à s'épanouir.
Sont recherchées l'articulation des activités éducatives proposées en périscolaire avec les projets mis en œuvre sur le temps scolaire, et leur cohérence.
Pendant les 3 heures « libérées » par la réforme, les collectivités ont été incitées à organiser des activités : les « nouvelles » activités périscolaires (NAP).
Lorsqu'un Accueil de loisirs périscolaire était déjà organisé sur le territoire avant la réforme, les NAP ont pu être mis en œuvre de façons différentes. Les NAP sont intégrées dans la programmation de l'accueil périscolaire et dans son projet pédagogique, et placées sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs.
Ces nouvelles activités ont alors permis d'enrichir l'offre d'activités préexistantes au sein de l'Accueil périscolaire, sans nécessairement faire l'objet d'une communication spécifique en tant que « NAP ».
C'est le cas pour le SIVOM de la Vallée de la Save qui a fait le choix de valoriser les compétences des animateurs en leur permettant de développer des « projets spécifiques », des projets qui s'inscrivent sur la durée avec une finalité.
Les animateurs ont pu proposer ces dernières années des projets tels que le théâtre, le yoga, la danse du monde, la danse hip hop, les projets d'ombres chinoises, autour du conte, autour de la famille, des émotions…et un voyage autour des moindes…
Ces projets sont issus de constats de terrain, d'observations des équipes d'animateurs et en lien avec le projet pédagogique.

Le PEDT part d'une vision à grande échelle, sur les besoins des enfants et des jeunes du bassin (diagnostic de territoire) mais également de volontés politiques fortes à destination du public 0-11 ans.
De cette vision d'ensemble et des axes qui s'en dégagent, découlent nos objectifs de terrain, objectifs pédagogiques définis en collaboration avec les équipes d'animateurs.

Conjointement à la réforme des rythmes éducatifs, Le PEDT du SIVOM Vallée de la Save, a assoupli sur un point les règles en vigueur dans les Accueil de loisirs périscolaires : Il est dorénavant possible d'abaisser les taux d'encadrement,

sans que ceux-ci puissent être inférieurs à 1 animateur pour 14 mineurs de moins de 6 ans (contre 1 animateur pour 10 avant la réforme), et 1 animateur pour 18 mineurs de 6 ans et plus (contre 1 animateur pour 14 avant la réforme).

Le SIVOM Vallée de la Save a fait le choix, dans un souci de sécurité et de préservation de ses agents, de renforcer ses équipes afin de ne pas arriver à des taux de 1 pour 18 et 1 pour 14.

La durée quotidienne de fonctionnement des accueils périscolaires est supérieure à 2h par jour incluant le temps du matin, du midi et du soir après l'école :

=> Horaires des temps périscolaires sur l'école maternelle :
de 7h30 à 8h40
de 12h à 13h55
de 16h10 à 18h30.

=> Horaire des temps périscolaires sur l'école élémentaire :
de 7h30 à 8h30
de 12h00 à 14h00
de 15h55 à 18h30.

=> Les temps des mercredis après-midi :
11h50-18h30(maternelle)
11h40-18h30 (élémentaire)

2 - Les Activités

▪ 2.1- Activités et modalités d'inscriptions

L'inscription à chaque nouvelle activité périscolaire (projets spécifiques) s'effectue en interne, au sein de chaque structure et en fonction des projets sous forme de coupons réponses distribués aux familles.
Les enfants qui font le choix de s'inscrire aux activités et les parents, se doivent d'être informés afin de veiller à la disponibilité de l'enfant et à son engagement dans le projet.
Avant de s'inscrire à un projet, l'animateur met en place un temps de « sensibilisation », amorce du projet pendant quelques séances. Ce temps est important pour l'enfant, afin de déterminer s'il veut ou non participer au projet.
Une fois le projet entamé, il est possible de quitter le projet, de façon dérogatoire afin de respecter le bon déroulé de celui-ci.

La qualité des activités périscolaires et extrascolaire proposées
Dans les années futures, nous comptons pérenniser la diversité des activités mises en place, mettre en place des projets en lien avec les axes PEDT (et des projets multi partenariaux). Par le biais de la formation, les équipes seront amenées à se questionner sur la menée d'activités, la mixité au sein des accueils, autour de la notion de développement durable, encore mal comprise ou mal interprétée.

Les activités à faire évoluer :

- La progression de l'enfant dans la pratique de l'activité, au sens « technique » du terme, n'est pas recherchée.
- Les projets répondent davantage à un objectif de découverte et d'initiation, une finalité n'est cependant pas à exclure.
- Concernant les projets en commun école-ALAE, des réflexions sont engagées (des temps de concertation, seront organisés avec les équipes enseignantes en ce sens, en lien avec le P.E.D.T et la réécriture des projets d'école).
- Concernant la qualité globale des projets, il sera du rôle du Directeur ALAE, de veiller à ce que des outils de « sondage » soient développés sur les ALAE afin de récolter l'avis des enfants.
- Nous conserverons et améliorerons le questionnaire comme outil d'évaluation du dispositif PEDT en direction des familles.
- Nous n'avons pas distingué les NAP, des autres activités.
  En termes de lisibilité cela reste complexe pour les familles qui doivent déjà distinguer temps périscolaire, ALSH…Il semble intéressant de voir les NAP dans une globalité d'offre de service.

Les Mercredis après-midi :
Les activités posées sont en lien avec le PEDT et le projet pédagogique de structure, elles s'articulent autour d'une thématique choisie en équipe et en lien avec les enfants.
Par la suite, nous travaillerons sur davantage de cohérence entre les thématiques du temps périscolaire des matin, midi, soir et les mercredis après-midi. Il est également en projet d'instaurer un partenariat avec des associations et de sortir davantage de la structure.

La Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées :

La diversité globale des types d'activités périscolaires et extrascolaires proposées aux enfants de 3 à 11 ans (sportives / artistiques et culturelles / d'expression / manuelles / scientifiques et techniques / etc.) dans le cadre du PEDT doit être pérennisé entre 2025 et 2028 et renforcé à l'aide de formation thématique à destination des équipes.

PUBLIC 0-3 ans nouvelles activités :
Ces activités ne sont pas à l'initiative du dispositif du PEDT, elles sont cependant menées par le réfèrent famille du centre social à destination des enfants de moins de trois ans et de leur parent et peuvent s'insérer dans le dispositif.
Il s'agit de la Mise en place d'ateliers parents-enfants (0-3 ans) organisés par le centre social.

PUBLIC 11/14 ans nouvelles activités :
Dans le cadre du PEDT, de nouvelles activités seront proposées entre 2025 et 2028 aux jeunes de 11 à 14 ans, un Club Ados organisé tous les vendredis soir avec des propositions d'activités variées émanant des envies du public.

▪ 2-2 L'accessibilité

Accueil des enfants en situation de handicap :
Des actions sont prévues pour favoriser l'accès à tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap, aux activités périscolaires ou extrascolaires (accueils de loisirs périscolaires),
Les actions mises en place :

- Contact avec l'association SIAM31
- Rencontre avec les parents et proposition de prise en compte des spécificités et d'aménagement des temps (travail collaboratif avec la famille et le SIAM 31)
- Information et formation des équipes et retours réguliers de terrain
- Sensibilisation des enfants

Les activités proposées sont à destination de tous les enfants de 3 à 14 ans, elles sont à destination de tous les types de genres.

Accessibilité financière de tous les publics :
Il est prévu dès septembre 2025 de favoriser l'accessibilité de tous les enfants aux activités périscolaires ou extrascolaires, en proposant une nouvelle grille tarifaire validée par l'assemblée délibérante du comité syndical.

▪ 2-3 La fréquentation des activités

Les activités proposées dans le cadre du PEDT seront fréquentées par des garçons autant que par des filles. Suite au questionnaire des enfants élémentaire, il est ressorti que les filles avaient des difficultés à se positionner au sein du collectif.
Nous envisageons de travailler davantage sur l'implication des filles au sein des accueil périscolaires afin que tous trouvent leur place. Il peut être envisagé de faire appel à un intervenant extérieur afin de travailler auprès des équipes la mixité au sein des accueils et l'égalité filles garçons.
Les activités proposées dans le cadre du PEDT seront fréquentées par des enfants de maternelle autant que par des enfants de l'élémentaire, des projets sont proposés pour les différentes tranches d'âges sur les temps périscolaires.

Le Club Ados proposé dans le cadre du PEDT a été fréquenté principalement par des jeunes de 11 à 14 ans. Il semble que le public 14-17 ait d'autres attentes en termes de loisirs. Ce Club n'aura duré qu'une seule année à sa création, il est prévu de réfléchir et d'y avoir une réflexion pour le remettre en place sous d'autres formes et que cela soit pérénisé.

Les activités proposées dans le cadre du PEDT sont fréquentées par les enfants/jeunes des familles en difficultés.
On remarque que la multiplication des canaux d'information permet une communication plus efficace au niveau des familles, en interne la communication des séances de projets (ce qui est fait, l'objectif du projet…) reste à améliorer.

3 - Les Ressources

L'offre de loisirs a augmenté depuis l'implantation du Café associatif, « le Buv'Art » au sein du village de Lasserre-Pradère, des activités sont proposées par les habitants ainsi que la Centre social.

Les Dispositifs existants/nouveaux :

	Existant en 2025		En projet sur 2025-2028		Remarques éventuelles :
	OUI	NON	OUI	NON	
Convention Territoriale Globale (CTG)	**X**		**X**		
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)	**X**		**X**		
En dehors du CLAS, autres dispositifs contribuant à la parentalité (LAEP, REAAP, médiation familiale, espace de rencontre, etc.). Lesquels ?					- atelier parents-enfants 0/3 ans Centre social - RPE (poste de Coordination petite enfance)
Contrat de Ville		**X**		**X**	
Dispositifs relevant de la Réussite Educative (PRE, cellule de veille, etc.)		**X**		**X**	
Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)		**X**		**X**	
Contrat Local ou Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD ou CISPD)		**X**		**X**	

▪ 3-1 Ressources matérielles et humaines du territoire

L'évolution des ressources matérielles du territoire :
En 2020/21/ 22, nous avons pu rencontrer des difficultés d'occupation des locaux (manque d'espaces, non brassage complexe) lié au contexte COVID quant à l'utilisation des locaux sur le temps périscolaire.
Les locaux font l'objet d'une mutualisation entre l'école et le service animation périscolaires et extrascolaires (en dehors des salles de classes).
Une Charte d'occupation des locaux élémentaire rédigée en juillet 2019, entre les enseignants et le SIVOM, demande à être respectée de manière plus rigoureuse.
Du matériel « sportif » ou de motricité est mutualisé avec les enseignants.

L'évolution des ressources humaines du territoire :
Recrutement de nouveaux personnels :

	Non	Oui	Si oui, nombre de personnes à recruter	Remarques éventuelles (types de contrats, temps partiels, etc.)
Coordonnateur de PEDT		X	1	Recrutement responsable de Service 35h (Mai 2025)
ATSEM	X			
ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)	X			
Agents de garderie	X			
Agents d'animation		X	3	Août 2025
Intervenants occasionnels				
Accompagnateurs dans les transports scolaires	X			
AESH, AVS, AVL	X			

Autres (précisez)	X			

Augmentation ou diminution du temps de travail de personnels déjà en poste en 2025 :

	Non	Oui	Si oui, nombre de personnes dont le temps de travail va évoluer (préciser)	Remarques éventuelles (nombre d'heures supplémentaires chaque semaine, ou baisse du volume horaire des contrats, etc.)
Personnels administratifs de la mairie	x			
Coordonnateur de PEDT	x			
ATSEM	x			
ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)	x			
Agents de garderie	x			
Agents d'animation		x	2	Passage de 30 à 35h pour l'animateur Club Ados ainsi que l'adjoint périscolaire.
Intervenants occasionnels	x			
Accompagnateurs dans les transports scolaires	x			
AESH, AVS, AVL	x			
Autres (précisez)	x			

Les personnes au contact des enfants et des jeunes dans le cadre du PEDT ont pu bénéficier de formations spécifiques (personnel ATSEM et animateurs) :

Autour de :
- La gestion du deuil, accompagnement de l'enfant
- L'alimentation (intervention de l'association Pro-portion)

Nous avons également pu bénéficier des compétences du responsable de Service, à travers le partage de connaissance et de pratique, qui a pu nous accompagner sur le développement de l'enfant, ses besoins et son rythme ainsi que l'aménagement de l'espace…

Les projections en termes de formation auprès des équipes :
- Le handicap et l'inclusion (accompagnement du SIAM 31)
- La mixité au sein des ACCEM/ égalité filles-garçons

- La gestion de conflits
- La posture professionnelle
- La menée d'activités
-

3.2- Les contraintes du territoire

Contraintes du territoire en 2025	Evolution de ces contraintes envisagées entre 2025 et 2028
- Difficulté de recrutements	- Augmentation des heures de contrats ? - Prise en compte de l'humain derrière le poste ? - Proposition de passage du BAFA aux jeunes du territoire (rémunéré si intégralement fait au sein du SIVOM) ?
- Accès à la culture limité	- Proposition de sorties diverses ? - Proposition de sorties « en ville » ?
- Associations à destination des jeunes peu présentes	- Retours demandes et envies des jeunes auprès des associations présentes au sein du bassin
- Mobilité	- Création d'une piste cyclable rejoignant l'existant à destination de Lévignac et l'Isle jourdain.

4 - La communication

4.1-Les liens avec les familles

Les familles sont informées sur les activités périscolaires et extrascolaires, par le biais de panneaux d'affichages situés à l'entrée des Accueils périscolaires et ALSH, par mails, via le site Facebook du service.
Il est aussi possible de transférer les informations ou évènements du service au directeur de la maternelle, qui les regroupe sur le blog de l'école.
La mise en place d'un portail famille à la rentrée de septembre 2022, a optimisé les liens et les inscriptions pour les familles.

Au-delà des activités périscolaires et extrascolaires, des actions sont prévues dans le domaine de la parentalité :

- Futures actions menées par la coordinatrice petite enfance (en plus des actions déjà existantes du RPE)
- Temps de discussions avant l'entrée à l'école : mis en place par la référente famille au sein du centre social, dans le cadre du projet « découverte de l'école maternelle »
- Espace d'échanges et de rencontres parents, type réunion de rentrée, camp et bivouacs « retours de camps » avec auberge espagnole, spectacle des accueils périscolaires portés par le SIVOM.
- Conférences, à définir.

Ces dernières années et au vu du contexte COVID, la place et/ou l'implication des parents dans les actions (en termes d'activités, de projets…) relevant du PEDT n'ont pas fait partie des préoccupations centrales de la collectivité. L'objectif, pour les trois prochaines années, et dans le cadre notamment d'interventions ponctuelles ou de projets multi partenariaux est d'intégrer davantage les familles.

5 - Le Plan Mercredis

▪ 5-1 Plan mercredis 2022/2025

Pour conclure un Plan mercredi, la collectivité doit remplir trois conditions cumulatives :

- Organiser un accueil de loisirs périscolaire défini à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.
- S'engager à respecter la charte qualité plan mercredi. Cet engagement doit être formalisé par la collectivité avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales par une convention spécifique. L'organisation de l'accueil peut être confiée par la collectivité à un autre organisateur comme une association.
- Conclure un projet éducatif territorial (PEDT) intégrant le mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du code de l'éducation.

Les Porteurs du projet :

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2022-2025	
Collectivité porteuse du plan mercredi	SIVOM Vallée de la Save,
Nom Prénom	MILHES Bernadette,
Fonction	Présidente
Adresse postale	6 allées d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère.
Téléphone	
Adresse électronique individuelle	

L'organisation et moyens mis en œuvre dans le Plan mercredi 2022-2025 :
Bien que la Charte qualité Plan mercredis ai été signé en 2018, elle a été non suivie pour cause de départs successifs au niveau du service animation (responsable et absentéisme). Elle sera reportée en 2025-2028 dans le cadre du nouveau PEDT.
La qualité des accueils des mercredis ayant été travaillée en amont, nous mettrons en place la Charte dès septembre 2022 et ce, pour les trois années à venir.
L'arrivée d'un nouveau responsable de service à temps plein permettra de travailler la qualité des accueils et la cohérence éducative.

Une référence commune : le socle commun de connaissances de compétences et de culture référentiel éducation Nationale

Le socle commun vise à :

- Ouvrir à la connaissance, former le jugement et le sens critique,
- Fournir une éducation générale ouverte et commune à tous, fondée sur des valeurs permettant de vivre dans une société tolérante,
- Favoriser le développement de la personne, en adéquation avec le monde environnant,
- Développer les capacités de compréhension, de création, d'imagination et d'action,
- Accompagner et favoriser le développement physique de l'élève,

- Donner à chaque jeune les moyens de s'engager dans des activités scolaires, mais aussi de conquérir son autonomie et d'exercer progressivement son statut de citoyen responsable.

(Source : service-public.fr)

Les programmes scolaires, de 6 à 16 ans, s'appuient sur le socle commun. Ce socle est adapté à l'éducation formelle (école, etc.), mais également à l'éducation non-formelle (accueils périscolaires, accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires, associations d'éducation populaire, associations socioculturelles, artistiques, sportives, etc.).

LES CINQ DOMAINES DU SOCLE COMMUN

CODE DE L'EDUCATION

« Art. D. 122 1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :

- 1° les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;
- 2° les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;
- 3° la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;
- 4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;
- 5° les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain. »

Les liens avec les projets d'école :
Les nouveaux projets d'école étant à rédiger en 2025, et comme convenu avec le ministère nous aurons en commun au moins un axe du PEDT.
Nous avons pleinement conscience des difficultés à travailler ensemble, enseignants et service animation du SIVOM, qui peut s'expliquer par :

- un manque de disponibilité (moyens)
- des difficultés à accepter la complémentarité des temps loisirs-école
- des difficultés relationnelles

Il faudra cependant dépasser les contraintes afin de remettre ensemble l'enfant au cœur du dispositif.

▪ 5.2-Plan mercredi 2025/2028

Les Porteurs du projet :

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2025-2028	
Collectivité porteuse du plan mercredi (Commune ou EPCI)	SIVOM Vallée de la Save
Nom Prénom	MILHES Bernadette
Fonction	Présidente

Adresse postale	6 Allée d'Enbernadet, 31530 Lasserre-Pradère
Téléphone	
Adresse électronique individuelle	

Si EPCI, préciser le nom des différentes communes concernées par le Plan mercredi 2025-2028 :

Communes avec écoles :	Communes sans école :
Lasserre-Pradère	Sainte-Livrade Mérenvielle

Liste des accueils de loisirs concernés par le Plan mercredi 2025-2028

Accueil de Loisirs mixtes : Un accueil de loisirs sur le site de l'élémentaire déclaré pour les petites vacances accueillant le public maternel (3/6 ans), dans une salle spécifique et les élémentaires. Un accueil de loisirs multisite déclaré pour les vacances d'été (locaux de chacune des deux écoles).

Période d'ouverture des accueils de loisirs sur le temps périscolaire du mercredi :

Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi journée
	X	

Nombre de places ouvertes le mercredi dans les accueils de loisirs en 2025

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 30
Enfants de plus de 6ans (total par commune) : 45

Partenaires impliqués dans le Plan mercredi 2025-2028

A l'heure actuelle, aucun partenaire n'est référencé sauf sollicitation de parent de manière ponctuelle, les partenariats sont à développer sur les mercredis. (Des intervenants sont venus pour des projets cinémas et musiques sur l'année 2025)

Types de locaux utilisés lors des activités mises en place dans le cadre du Plan mercredi en 2025-2028 :

Locaux de l'école élémentaire : Avec un espace réservé au public maternel (salle aménagée) et mutualisation de la cantine et des espaces extérieurs.

Un espace réservé aux élémentaires (salle ALAE) cantine et espace extérieur.

✓ Projets mis en œuvre en 2025-2028 répondant aux 4 axes la charte qualité Plan mercredis.

Pour rappel, les élèves de l'école maternelle, le Plan mercredi doit préserver le temps calme dont ils ont besoin. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Axes de la charte qualité Plan mercredi	**Activités et projets mis en œuvre en 2025-2028**	**Intervenants**	**Effets attendus** ***(Indicateurs d'évaluation)***
Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative	- Cohérence éducative vis-à-vis des axes PEDT 2025/2028 - Cohérence éducative au niveau de la thématique des ALAE - Développer les partenariats	-familles - partenaires institutionnels - Partenaires associatifs - Enseignants - animateurs	Des actions sont développées sur les mercredis en lien avec la thématique des temps ALAE périscolaire. Des actions sont développées dans une logique de continuité des axes PEDT Différents partenariats sont proposés sur les temps des mercredis.
Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics	- Formation des équipes - Sensibilisation des enfants - Emergence de projets	SIAM31(handicap et inclusion), (mixité au sein des ACCEM) Les enfants/ les familles/les équipes ATSEM, animateurs. Maison des droits, des enfants et des jeunes	Qualité d'accueil des enfants porteurs de handicap Bienveillance des enfants vis-à-vis de la différence Davantage de participation des filles au sein des jeux « sportifs » Retours de questionnaires enfants plus homogène Sensibilisation au Harcèlement scolaire et cyber-harcèlement (savoir réagir)
Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats	- Emergence de projets	- Associations locales - Familles - Inter centre possible	Nombre de projets émergeants Actions menées en partenariat sur la durée
Axe 4 – Développement d'activités éducative de qualité	- Davantage d'intervenants et sorties extérieures - Veiller au respect des axes définis dans le PEDT - Temps de préparation des mercredis plus efficient,	- Intervenants extérieurs - Familles	Nouvelles sorties Nombre de projets émergeants

6 - Les nouveaux axes éducatifs 2025/2028

- ### 6.1- Les axes éducatifs

Les nouveaux axes éducatifs (au sein du bassin, partagés avec les partenaires), actés par l'assemblée délibérante du 7 juin 2022 :

AXE 1 : Prendre en compte l'enfant dans sa globalité (rythme, cohérence éducative)
AXE 2 : Développer le vivre ensemble (mixité, inclusion, le respect…)
AXE 3 : Ouverture au monde (développement durable, accès à la culture au sport)
AXE 4 : Développer le partenariat et la communication (associations, projets communs…)

▪ 6.2- La gouvernance du PEDT

Le comité de pilotage : au regard du précédent PEDT, afin de rendre la gouvernance du PEDT 2025-2028 plus efficace, il serait intéressant de :

- Réunir les acteurs du territoire afin de refaire un point sur l'importance de ce dispositif, éclairer sur les « zones d'ombres » et les possibles incompréhensions.
- Positionner davantage de dates de rencontres des différentes commissions.
- Mettre en place un comité technique impliqué et actif. (Importance du suivi sur le moyen/long terme, proposition d'évaluation des axes à l'année).

Quels seront les membres de droit du comité de pilotage ?

- L'Elu en charge des affaires scolaires et périscolaires
- L'Elu en charge de l'enfance jeunesse
- Le Responsable de service enfance jeunesse du SIVOM / Coordinateur PEDT du SIVOM
- Les représentants de la FCPE
- Les Directeurs d'école
- Les Directeurs périscolaire et extrascolaire
- La coordinatrice Petite enfance
- Responsable petite enfance (Crèche, RPE.)
- Associations sportives
- Associations socioculturelles
- Le Centre social
- CAF de Haute-Garonne 31
- SDJES de Haute-Garonne (ex DDCS)
- Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale
- Délégué Départemental de l'Education Nationale

Fréquence des rencontres :
Il serait intéressant de réunir les différents acteurs deux fois dans l'année (de façon formelle) sur un comité de pilotage

Les personnes qui définiront l'ordre du jour du comité de pilotage :

- L'Elu en charge du PEDT
- Le responsable de service animation
- Le Technicien qui coordonne le PEDT

Le Comité syndical, sera décisionnaire du comité de pilotage

Les autres instances de concertation : une CTG (Convention Territoriale Globale) a été signée avec la CAF sur le territoire SIVOM-Lévignac, précédemment abordé. La fiche action commune au bassin sera annexée au PEDT.
Des articulations existent entre le comité de pilotage de la CTG et celui du PEDT, ces articulations seront visibles au sein des axes et des objectifs opérationnels du PEDT.
Des articulations existent entre le PEDT et les retours effectués lors des conseils d'école, les retours effectués par la FCPE ou les enseignants seront des indicateurs efficaces pour compléter l'évaluation des axes PEDT au fur et à mesure.

▪ 6.3- Les modalités d'évaluation

✓ Tableau des actions lié au PEDT 2025-2028

TABLEAU des ACTIONS lié au PEDT 2025/2028

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE (rythme, cohérence éducative…)	Rendre l'enfant acteur	Mettre en place des outils d'expression en direction du public	Les outils mis en place sont utilisés	Au moins un outil d'expression est mis en place sur chaque structure				Des outils d'expression ont été proposés sur le public maternel. Les outils d'expression n'ont pas été proposés sur le public élémentaire.
			Les idées des enfants sont prises en compte	Au moins dix idées sont mises en place				La parole de l'enfant est respectée mais les idées des enfants ne sont pas valorisées (ex : projets d'enfants formalisés, réflexion autour des besoins…)
		Temps de concertation-débat- bilan mené au sein des alae	Les enfants peuvent s'exprimer	Au moins la moitié du groupe prend la parole au sein du groupe				
			Mise en place d'un bilan	Un temps de bilan est organisé tous				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
			journalier	les jours sur l'ALSH				
		Travail autour de l'autonomisation de l'enfant au sein des activités	Les enfants sont responsabilisés par le biais d'outils	Au moins deux outils sont mis en place (petits restaurateurs…)				Les projets sont sur inscription libre, ainsi que les missions petits restaurateurs. Un travail auprès de l'équipe d'animation à été mené pour accompagner et non faire à la place de ..
			Les enfants sont mis en situation de « faire seul »/l'animateur accompagne sans faire à la place	Au moins trois mises en situation sont vérifiées : Se servir seul (eau, pain) Au sein des activités				
			Proposer aux enfants d'accompagner les plus petits	Un parrainage des cp par les plus grands est proposé en début d'année				
		Mettre en place des conseils de délégués de classe	Un conseil est organisé	Un conseil est organisé par trimestre				Mis en place par les enseignants
			Des idées émergent	Au moins une idée émergente est mise en place				
		Mettre en place des « projets d'ados » bivouacs, camp…	Une demande d'ados est proposée	Une demande d'ados est mise en place				Espace ados clôturé.
			Un évènement est proposé	Au moins un événement est mis en place				
			Temps d'échanges proposés	Au moins un temps d'échange et de recueil d'idées est proposé par trimestre				
	Accompagner l'enfant en	Aménagement des espaces permettant à l'enfant de se	Des coins calmes Sont mis en place	Au moins un coin calme est aménagé au sein de l'accueil				Des aménagements

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
	fonction de son rythme	positionner selon son humeur	L'équipe est sensibilisée à « l'aménagement de l'espace »	>50% de l'équipe est sensibilisé à « l'aménagement de l'espace »				supplémentaires sur l'élémentaire sont à prévoir afin de définir un « vrai espace calme »
			Les enfants qui souhaitent être au calme ne se plaignent pas du bruit	>75% des enfants sont satisfaits des espaces calmes mis en place au sein des accueils				
		Former les équipes au développement de l'enfant	Mettre des formations en place	Au moins deux formations par an sont proposées à l'équipe				Une conférence autour des neurosciences et du développement de l'enfant et une formation autour du handicap mené par le SIAM 31 Une conférence mise en place par le RPE dans le cadre de la semaine petite enfance autour de la thématique « écrans »
			Les besoins de l'enfant en fonction de l'âge Sont abordés en formation	>50% de l'équipe à connaissance des besoins de l'enfant				
			Le rythme journalier en fonction de l'âge est abordé en formation	>50% de l'équipe à connaissance du rythme de l'enfant en fonction de l'âge				
			Les menées d'activités en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant sont développées dans le cadre d'une formation	>75% est capable de proposer une activité en adéquation avec les attentes, les besoins, le rythme du public				
		Former les équipes aux spécificités du public « pré et adolescent »	Adopter une posture vis-à-vis du public adolescent	Tous les animateurs sont conscients de la posture à tenir face au public				Manque de moyen pour développer l'espace
			Les conduites à risque sont abordées dans le cadre de	Tous les animateurs sont à même de sensibiliser le public				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
			formation					jeunesse
			Les besoins et attentes du public sont abordés dans le cadre de formation	Les animateurs mettent en place des activités, projets correspondant au public				
		Développer des outils permettant à l'enfant de se positionner suivant son état (de fatigue et émotionnel)	Des outils sont mis en place	Au moins deux outils sont mis en place				
			Les enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel	75% des enfants sont capables de se positionner (verbalement, au sein des locaux) selon leur état émotionnel				
	Développer et accompagner les transitions de vie de l'enfant-élève de zéro à l'âge adolescent	Mettre en place des outils en direction des familles permettant la lisibilité au sein du territoire	Un outil regroupant les lieux d'accueil est créé	Un livret des accueils du territoire est mis en place				Livret des accueils 3-6 ans mis en place sur le territoire. Une plaquette créer pour chaque structure et les différents temps du service animation
			Un site facebook est mis en place au sein du service animation	Tous les évènements du service et plannings d'activités transitent via ce site				
			Un outil fonctionnement ALAE est créé en direction des familles	Un livret d'accueil ALAE est présent sur chaque structure				
			Un outil facilitateur d'inscription ALAE/ALSH est créé	Le portail famille est mis en place et utilisé par toutes les familles				
		Mettre en place une coordination PEDT permettant les échanges entre acteurs dans un but de cohérence	Permettre la compréhension par tous du dispositif	La totalité des acteurs ont connaissance du pedt et ont compris son utilité				
			Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sur l'année sont organisées avec les acteurs (commission PEDT)				
				Au moins deux rencontres sur				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
				l'année sont organisées avec les acteurs (comité technique)				Manque de travail en commun avec les enseignants de l'école élémentaire. Projet partenarial : Café associatif le Buv'art rencontres avec l'accueil de loisirs des mercredis. Evènement de fin année : enseignants maternel, alae et FCPE
				Au moins une proposition est formulée lors de ses rencontres et mise en place				
				Tous les acteurs reconnaissent la complémentarité du travail de chacun				
			Des projets émergent	Au moins un projet réunissant deux acteurs est mis en place				
		Mettre en place une coordination Petite enfance au sein du	Les acteurs se rencontrent	Au moins deux rencontres sont organisées sur l'année avec les acteurs de la petite enfance				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
		territoire	Mise en place de projets	Un projet « rendez-vous de la petite enfance » est mis en place				
				Un nouveau projet est mis en place				
			Pérenniser les commissions en place	Au moins deux rencontres autour de la commission d'attribution des places en crèche sont mises en place				
		Envisager des rencontres d'enfants de différentes structures	Organisation d'un « Inter-centre »	Au moins un inter-centre est mis en place				Dans le cadre de la CTG, des actions en ce sens seront travaillées.
			Ritualiser le concept « D'inter-centre »	Au moins une fois dans l'année, un « inter-centre » est mis en place				
		Accompagner les enfants/jeune Dans leur « rites de passage »	Mise en place de « passerelle » à destination des enfants non scolarisés sur la maternelle	Au moins une « passerelle » à destination des futurs écoliers est mise en place (ref maternelle)				Projet « Découverte de l'école maternelle » mené par la Maison des habitants. Une passerelle futur collégiens est mis en place par le directeur de l'élémentaire. Un temps de bivouac est proposé aux CM2 quittant
			Un temps de regroupement est organisé pour les futurs collégiens	Au moins une « passerelle » des futurs collégiens est organisée				
				Au moins un temps de retrouvailles entre CM2 est organisé				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
								l'école.
	Permettre un accompagnement à la parentalité	Mise en place de la coordination Petite enfance au sein du territoire	Permettre la cohérence des différents services du territoire	Tous les acteurs petite enfance du territoire connaissent les missions et actions de chacun.				
			Etablir une personne « Ressource familles »	75% des familles ont connaissance de la référente petite enfance sur le territoire				
				Toutes les familles qui contactent le RPE/Coordinatrice petite enfance ont des réponses quant aux modes de garde du territoire				
			Mise en place de temps de formation et d'information	Au moins un temps d'information ou de formation est mis en place en direction des familles				A minima une conférence à l'année.
		Amélioration des services aux familles	Mise en place de nouveaux services aux familles	La totalité des familles utilisent le portail familles				
				La majorité des familles sont satisfaites de la grille tarifaire				
		Disponibilité des agents du bureau du SIVOM	Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse				
				Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours (téléphone ou mail)				

AXES PEDT 2025/2028	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
		Former les équipes aux temps d'accueil familles, la qualité du retour effectué…	Mise en place de formation	Au moins une formation sur la posture est proposée				A mettre en place
				Au moins une formation par an est proposée aux équipes autour de la posture (temps d'accueil, relationnel familles, qualité orale des retours…)				
			Les retours fait aux familles par les équipes sont professionnels.	Aucun mail concernant la qualité des retours est fait au bureau du SIVOM par les familles				Travail autour des temps d'accueil et des retours familles effectués auprès des équipes

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
DEVELOPPER	Développer la	Maintenir le site	Les évènements et plannings du	Les familles peuvent toutes avoir				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
ET LA COMMUNICATION			Les informations sont actualisées	Toutes les informations sont mises à jour au moins une fois par semaine				
		Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et évènements du service	Un panneau d'affichage est utilisé	Un panneau d'affichage sur chaque structure est mis en place				Dès que le service doit communiquer une nouvelle information
			Des mails sont envoyés aux familles	Au moins un mail aux familles est envoyé à chaque début d'inscriptions vacances				
			Le site Facebook est actualisé	Toutes les semaines, le site Facebook est actualisé				
		Disponibilité du bureau du SIVOM	Les agents du bureau sont disponibles	Aucune question de parents ne reste sans réponse				
				Au moins un agent du SIVOM est joignable tous les jours (téléphone ou mail)				
		Multiplier les informations sur le fonctionnement, Les projets et ce qui se passe au sein des ALAE	Mise à disposition des différents projets	Tous les parents peuvent consulter : - Le PEDT - Le projet éducatif - Le projet pédagogique				
			Afficher les règles de vie globale des alae et les spécificités	Tous les parents peuvent avoir connaissance du fonctionnement détaillé des ALAE/ALSH				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
			Les plannings et événements du service sont communiqués via le facebook, mail et voie d'affichage	Tous les parents sont informés des activités… de leur enfant				Les plannings d'activités sont à valoriser auprès des parents. Le planning interne des activités enfant est à améliorer en terme de visibilité.
	Développer la communication à destination des enseignants et partenaires	Communiquer sur le fonctionnement, les activités et événements du service	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et évènements du service animation	Tous les enseignants sont informés des événements du service animation				
		Participer aux différents temps concernant la vie de l'école-de l'enfant	Une participation aux différents conseils d'école est envisagée pour le directeur ALAE par le directeur d'école	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des conseils d'école				X coté maternelle atteint, coté élémentaire, en bonne voie.
			Une participation aux différentes équipes éducatives est envisagée par le directeur d'école	Au moins une participation du directeur ALAE est recensée lors des équipes éducatives.				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
		Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs alae	Mise en place de temps d'échange et de relai (fonctionnement et enfant)	Au moins deux temps d'échange dans l'année ont été recensés				X coté maternelle, les temps de spectacle et événement sont partagés. Coté élémentaire, une amorce de projet autour du parrainage de CM1 -plus petit lors du temps cantine (à maintenir)
			Mise en place de temps de projet commun	Au moins un projet école-ALAE émerge				
		Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation, apprentissage…	Un temps de rencontre est défini	Au moins un temps de rencontre est défini avec les différents partenaires du territoire autour des « enjeux de la co-éducation »				
			Un temps de débat autour de la co-éducation et la coexistence au sein du territoire est défini	Au moins un temps de débat, échanges de points de vue est mis en place.				
		Informer les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse du SIVOM	Un envoi de mail est programmé concernant les plannings d'activités et	Tous les partenaires sont informés des événements du service animation				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
			évènements du service animation					
	Développer les partenariats	Créer des concertations entre les acteurs éducatifs et sociaux	Emergence de projets communs	Au moins un projet émerge en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire				Temps de travail collectif et échange de compétences lors de la formation SIAM
			Pérennisation des projets existants	Mise en place « des rendez-vous de la petite enfance »				
			Reconnaissance la complémentarité des compétences	Au moins une intervention est prévue au niveau des équipes				
		Faire émerger des projets multi partenariaux	Répondre à une demande en termes de projets	Au moins une demande émergeant de familles, d'enfants a été travaillé dans le cadre d'un projet (ref végétalisation cour école)				Amorce du projet Projet événement de fin d'année : FCPE,
			Mise en place d'un projet avec différents partenaires	Au mois un projet avec plusieurs partenaires est monté par an sur chacune des structures				
			Les associations extérieures sont considérées comme ressource	Au moins une intervention à destination de différents public est programmé sur l'année				
		Partager des objectifs de coexistence puis de co-éducation	Un temps de rencontre directeur ALAE et directeur école est mis en place afin de	Tous les animateurs ont connaissance des règles spécifiques/outil gestion de conflit sur le temps classe				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultat
			projeter des actions permettant la coexistence enseignants animateurs au sein du lieu école	Tous les enseignants ont connaissance des règles spécifiques de l'ALAE et des intentions pédagogiques définies dans le projet.				
				Au moins un projet partenarial émerge				
				Un temps de soirée débat est organisé enseignants-animateurs				
				Tous les enseignants reconnaissent la bonne communication au sein de l'école				

AXES PEDT 2022/2025	Objectifs Opérationnels	Actions mises en œuvre	INDICATEURS Qualitatif	INDICATEURS Quantitatif	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Projection de résultats
PERMETTRE L'OUVERTURE AU MONDE (connaitre	Accompagner les co-éducateurs à la notion de	Mettre en place de la ressource à destination des équipes (supports	Une Intervention d'association est envisagée dans le but d'informer et former les équipes	Au moins une action est mise en place				SIAM 31

et comprendre la notion de Développement durable, **Avoir accès au sport et à la culture)**	développement durable	pédagogiques, intervention d'association, formation interne)	Un projet « d'envergure », impliquant différents partenaires est mis en place	Au moins un projet est mis en place au sein des deux ALAE				
			Les animateurs se saisissent des nouvelles connaissances	Au moins deux actions à l'année émergent en ce sens				
		Pérenniser les actions en cours et leur donner du sens	Les animateurs remettent en question leur pratique	Au moins une proposition d'outil est faite				Un travail auprès des équipes est à effectuer en lien avec l'émergence de projets.
			Les agents du SIVOM ont compris l'intérêt de la démarche	75% des animateurs sont satisfaits d'aborder cette thématique auprès du public				
			Un animateur devient référent de projet	Au moins un animateur est moteur/force de propositions sur des actions à engager et leur suivi				
		Avoir une Cohérence d'actions Entre acteurs	Tous les acteurs de l'école sont informés des actions menées en ce sens (agents techniques, ATSEM, enseignants, animateurs, famille)	On remarque une continuité des actions à travers les différentes équipes				Nette amélioration dans la communication
			Un projet global réunissant les actions est mis en place	Toutes les actions se regroupent au sein d'un projet global				
AXES PEDT **2022/2025**	**Objectifs Opérationnels**	**Actions mises en œuvre**	**INDICATEURS** **Qualitatif**	**INDICATEURS** **Quantitatif**		**Atteint**	**Non atteint**	**Partiellement atteint**
	Accompagner les enfants à la notion de	S'appuyer sur les partenaires locaux	Les enfants acquièrent des connaissances supplémentaires	Au moins 10 enfants estiment avoir appris des choses				

	développement durable							
			Des projets émergent	Au moins un projet s'engageant autour du « développement durable voit le jour au sein des deux école				
		Permettre la connaissance du milieu et du monde vivant	Des actions sont mises en place afin de découvrir leur environnement proche	La rencontre d'au moins un artisan du village est programmé				Espace bibliothèque à valoriser sur l'élémentaire
				Au moins une sortie locale est programmée dans le trimestre sur les temps de mercredis				
			De la ressource sur le milieu, la nature et le monde vivant est disponible au sein des différents ACCEM	On trouve au moins dix livres sur chaque structure qui concerne le vivant, la nature, l'environnement				
				A minima une intervention d'association locale sur la faune ou la flore est programmée				
		Accompagner l'émergence d'initiatives ou projets des enfants	Les enfants savent où trouver les ressources	Au moins un animateur sur chaque école est capable d'accompagner ce type de projet				
			Les enfants sont acteurs	75% des enfants savent qu'ils peuvent proposer des idées, projets… 75% des enfants savent qu'ils pourront être accompagnés dans la démarche				
AXES PEDT 2022/2025	**Objectifs Opérationnels**	**Actions mises en œuvre**	**INDICATEURS Qualitatif**	**INDICATEURS Quantitatif**	**Atteint**	**Partiellement atteint**	**Non atteint**	**Projection de résultats**
	Avoir accès au sport	Mettre en place des initiations aux différentes	Mise en place de temps d'initiation sur les temps de mercredis après-midi (à définir	Au moins 2 « sports » sont mis en place sur les temps des mercredis après-midi de vacances à vacances				

		pratiques sportives	dans le cadre d'un projet)					
			Impliquer dans le cadre de ce projet, les différentes associations ou clubs sportifs	Au moins deux associations du territoire ont été sollicitées sur l'année				Association boules lyonnaises, danse africaine, capoeira…
		Permettre l'utilisation des ressources locales	Les équipements sportifs sont utilisés	Au moins une fois par semaine, le city stade est utilisé par le service animation				
			Les différents espaces naturels sont utilisés	Au moins une fois toutes les deux semaines, un groupe se rend sur des espaces naturels appartenant à la commune				
		Permettre la mutualisation du matériel	La charte d'utilisation/mutualisation du matériel est mise en place	75% des acteurs sont satisfaits quant à la mutualisation du matériel				
			Des activités variées sont proposées	Au moins une activité à l'année est proposée sans avoir à acheter du matériel				
		Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives »	Des initiations sont proposées	Au moins une nouvelle activité sportive est proposée aux enfants (tennis, kitesurf l'Isle, danse africaine…)				Escalade, tir à l'arc, paddle…
			Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH	Au moins une olympiade est organisée sur l'année				
				Au moins un parcours vélo, trottinettes est organisée				
AXES PEDT 2022/2025	**Objectifs Opérationnels**	**Actions mises en œuvre**	**INDICATEURS Qualitatif**	**INDICATEURS Quantitatif**	**Atteint**	**Partiellement atteint**	**Non atteint**	**Projection de résultats**

			Des départs en bus sont organisés dans le cadre de jeux dits « sportifs » ou initiation	Au moins une sortie piscine est organisée sur l'année				
			Mise en place d'un projet autour de la découverte de la ville	Au moins un projet sur les trois ans est mis en place				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle	Au moins deux visites culturelles sont mises en place dans l'année à Toulouse				
			Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir les modes de transports et les déplacements (règles de circulation, feu tricolore, gestion de soi et de l'autre…)	Au moins une utilisation de transport en commun est organisée dans le cadre d'une visite à Toulouse (tramway ou métro)				
		Mettre en place des Intervenants et des sorties	Des sorties de proximité permettant l'éveil sont mises en place (réf médiathèque, buv'art…)	Au moins trois sorties de proximité sont référencées				
			Des intervenant extérieurs sont sollicités	Au moins un parent est sollicité dans le cadre d'une intervention au sein de l'accueil				
				Au moins un intervenant extérieur (associatif/artisans du village) est sollicité au sein des accueils				
		Mutualiser les ressources	Intervention ou partenariat avec le Centre social du territoire	Au moins une action est mise en place avec le Centre social				Découverte des dispositifs d'aide à la personne sur le territoire REMO jeunes, écoute parents… via la Maison des habitants. Mise en place du
			Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire	Au moins une action est mise en place avec un acteur éducatif local				

								projet « découverte de l'école maternelle »
AXES PEDT 2022/2025	**Objectifs Opérationnels**	**Actions mises en œuvre**	**INDICATEURS Qualitatif**	**INDICATEURS Quantitatif**	**Atteint**	**Partiellement atteint**	**Non atteint**	**Projection de résultats**
DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE	Développer la notion d'inclusion (Handicap, mixité…)	Former les équipes à la notion d'inclusion (handicap) via le biais de SIAM31	Le siam 31 intervient auprès des agents	Le Siam31 est intervenu au moins une fois auprès des agents				
			Des temps de retours sont prévus concernant les enfants en situation de handicap	Au moins une fois par semaine, l'équipe aborde les spécificités des enfants accueillis				
		Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation au handicap à destination des enfants	Des livres sont destinés au sujet sur chaque site	Au moins une lecture accompagnée d'un temps de discussion est organisée à l'année				
			Des jeux sont mis en place autour de la thématique	Au moins un jeu est organisé à l'année				
			Des Temps de discussions sont mis en place débats	Selon les questions, retours d'enfants des temps de discussions de groupe sont mise en place				
		Mettre en place un temps d'échange avec le directeur ALAE et là famille/l'enfant afin de faciliter l'arrivée de l'enfant au sein de l'école	Une rencontre directeur école/directeur alae est organisée	Au moins une rencontre est organisée dans l'année				
			Une rencontre avec la famille et le service animation est mise en place	Au moins une rencontre avec la famille est prévue à l'année				
		Former les équipes à la notion de mixité en général et	Des supports pédagogiques sont mis en place	Au moins trois supports pédagogiques sont mis en place et valorisé au sein des ACCEM				

		(au sein des accem)	L'intervention d'un extérieur sur le sujet est mise en place	Au moins une intervention est mise en place sur l'année				
		Mettre en place des actions à destination des enfants et des familles permettant la réflexion autour du sujet	Des affichages sont mis en place	A minima un affichage est prévu autour du sujet				
			Une synthèse du temps d'information/formation est relayée aux familles	Au moins une page est consacrée au sujet et relayé aux parents Le sujet est abordé à minima une fois avec les enfants				
			Un temps d'information aux enfants est programmé					
		Permettre aux filles de l'école de trouver leur place au sein des temps de loisirs	Les filles participent plus activement au temps de vie quotidienne	On note une augmentation de la participation des filles aux décisions concernant la vie quotidienne				
			Les filles participent plus activement au jeux	On note une augmentation des filles au sein des temps de jeux				
	Développer la notion de citoyenneté	Prendre sa place au sein du collectif et prendre en compte l'autre au sein des accueils.	Une journée autour de la thématique est mise en place au sein du SIVOM (réf journée citoyenne)	Au moins un évènement à l'année est mis en alae au sein du SIVOM				
			Les enfants sont responsabilisés dans la vie quotidienne	Au moins deux actions travaillant l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant est à recenser au sein des accueils				
			Le sujet de « qu'est-ce qu'être un citoyen » est abordé dans l'année	La définition du sujet est abordée avec les enfants au moins une fois dans l'année				

	Favoriser la communication, la coopération	Développer des connaissances et mettre en place des supports permettant un meilleur vivre ensemble						
			L'enfant prend en compte les règles de collectivité	80% des enfants respectent les règles de vie au sein des accueils (et en comprennent le sens)				
			La notion de respect de l'autre est abordée	Au moins une fois dans l'année la définition du respect de l'autre est abordée avec les équipes et les enfants				
			La notion de consentement est abordée	Au moins une fois dans l'année la notion de consentement est abordée avec les enfants et les équipes				
			Discuter et définir en équipe un outil de gestion de conflit	80% de l'équipe sait ce qu'est une gestion de conflit et connait la démarche à suivre				
			Les émotions et la gestion des débordements émotionnels sont abordés au sein des accueils	Au moins 50% des animateurs est à l'aise avec ce sujet et l'aborde avec les enfants				
			Les équipes adoptent un comportement bienveillant	La totalité de l'équipe adopte un comportement bienveillant avec les enfants				

REFLEXION 2025-2028

- ❖ Conformément à la CTG et aux fiches actions, une mutualisation d'actions est proposée entre le SIVOM et Lévignac :
- Mutualisation des formations auprès des équipes d'animation
- Une réflexion sur l'ouverture des ALSH Extra sur les périodes de vacances scolaires
- Une réflexion sur l'accueil des jeunes 11-17 pour le SIVOM

L'évaluation du projet :

Le tableau précédent, fait état des actions qui seront mises en place par le service animations et les différents acteurs afin de répondre aux axes du PEDT, une évaluation annuelle est prévue tous les ans sur une durée de trois ans.
Le comité de pilotage se rencontrera au moins 2 fois dans une année scolaire, une fois en automne et une fois au printemps pour procéder au bilan du PEDT.
A ce titre, le comité de pilotage sera amené à utiliser les outils d'évaluation proposés par la DDCS ou à construire ses outils d'évaluation adaptés.

Une information large sur le PEDT sera assurée auprès des familles via l'école, les délégués des parents d'élèves, les associations et les partenaires locaux.

Les indicateurs à prendre en compte afin de mener une évaluation complète :
. **Indicateurs quantitatifs :**

- Capacité d'accueil (déclaration DDCS)
- Fréquentation des structures est périodes
- Respect du taux d'occupation CAF
- Respect des taux d'encadrement
- Coût horaire de l'activité par structure au regard des recettes du service
- Coût séjour au regard des recettes
- Adéquation entre coût et tarification modulée en fonction des quotients familiaux

Indicateurs qualitatifs :

- Grille d'observation de l'évolution du comportement collectif des enfants
- Les retours lors des temps d'échanges enfants et outils d'expression
- Les échanges formels lors des réunions, conseil d'écoles, comités, commissions….
- Les enquêtes familles
- Les échanges informels lors d'actions, manifestations familles
- Les relations Ecoles, ALAE et projets communs
- Les projets partenariaux et intercommunaux (nombres et répercussions sur le territoire)

➢ Annexes

- 1 - Fiche action pilotage CTG, SIVOM, Lévignac
- 2 – Synthèse de l'évaluation PEDT de territoire
- 3 - Journée type mercredis Maternels
- 4- Journée type mercredis Élémentaires
- 5- Planning type mercredis
- 6- Charte des plan mercredis
- 7 Fiche Action Bassin de Vie SIVOM-Lévignac

Signataires du projet : le …… à……

DASEN

Conseil Général haute Garonne

DDCS 31

CAF 31

SIVOM de la Vallée de la Save

Annexe 1 - Fiche action Pilotage Bassin de vie Sivom Save et Lévignac

Fiche action n°	Intitulé de l'action Pilotage Bassin Save Lévignac	**2021 - 2023**
Axe concerné n°	PILOTAGE	
Objectif (s) stratégique (s)	**Permettre aux acteurs du bassin de piloter en concertation les enjeux éducatifs et sociaux du Bassin Save et Lévignac tout en prenant en compte la répartition des compétences**	
Objectif (s) opérationnel (s)	Permettre aux acteurs du bassin de vie d'organiser un système de pilotage de proximité adapté à leurs réalités, composé d'instances porteuses des actions prioritaires qu'ils définissent et organisent ; de coopérer sur des enjeux transverses.	
Descriptif de l'action	Le Pilotage sur ce bassin de vie repose sur 4 entités thématiques réparties comme suit : Comité de pilotage Petite Enfance Organisé par le SIVOM Animée techniquement par la coordonnatrice petite enfance Caroline Coumel-Gendre Comité PEDT Sivom SAVE (hors Lévignac) Organisé par le SIVOM Animée techniquement par la coordonnatrice Enfance Jeunesse du Sivom Fanny Boucher Comité PEDT Lévignac Organisé par Lévignac Animée techniquement par la coordonnatrice Enfance Jeunesse de Lévignac Cécile Bijou Comité Vie Sociale et vie des familles Soutien à la Parentalité Fragilités Organisé par le Centre Social de Bassin de vie CCST Animée techniquement par la coordonnatrice du Centre Social Isabelle Bessières Groupe de coordination de bassin de vie Les élues référents CTG sont • pour le SIVOM : Mme PINEL • pour Lévignac : Mme MENQUET Elles convoquent les instances directement sous leurs délégations, le Comité Vie Sociale lié au contrat projet Centre Social est convoqué en concertation entre ces élues du bassin de vie et le vice-président de la CCST référent CTG. Ces instances permettent de mobiliser dans leur champ d'action respectif les acteurs du territoire concernés, de suivre l'évolution des besoins, des projets et des actions mis en œuvre. Elles sont préparées par les coordonnatrices concernées qui viennent en appui des élues dans l'animation de l'ordre du jour. Un certain nombre de sujets sont en intersection entre les différents comités thématiques : les passerelles entre petite enfance et enfance, l'accompagnement à la parentalité, le repérage des fragilités… Les partenaires institutionnels : CAF, Etat, Conseil Départemental sont les mêmes pour tous. **Pour faciliter l'information réciproque, la bonne répartition des complémentarités et les articulations**	

	nécessaires les 4 coordonnatrices se retrouveront une fois par trimestre en groupe de coopération. La fonction de coordination Petite Enfance précédemment répartie sur les directions générales Mairie de Lévignac et SIVOM Save, gagnerait à être rattachée à une seule personne, en l'occurrence la professionnelle du RAM, Les élu-e-s de la nouvelle mandature ayant confirmé que la petite enfance ralliait dans le cadre du SIVOM l'ensemble des communes du bassin de vie. Cela permettrait de conforter la cohérence de ce poste. Le pilotage de proximité des questions de vie sociale, d'inclusion, de l'accompagnement à la parentalité, de la prise en compte dans les collectifs des personnes en fragilité, du bien vieillir… par le Centre Social doit faire l'objet d'une réaffirmation par la CCST permettant à la coordonnatrice d'exercer son travail d'appui sur ces questions avec légitimité et en coopération avec les élues référentes CTG du bassin de vie et ses collègues techniciennes coordonnatrices thématiques. Cette fonction de coordination Vie Sociale de proximité doit s'installer au-delà d'un fonctionnement d'équipement Centre Social et participer activement à la dynamique du bassin de vie. Dans le cadre d'une réactualisation du schéma de développement CTG contractualisé par les communes et la CCST, les coordonnatrices proposent une priorisation des fiches actions qui concernent leur thématique et les actions plus transversales qui devraient faire l'objet d'une coopération à l'échelon de territoire CCST Elles proposeront les modalités d'évaluation des actions mises en œuvre.	
Publics ciblés	Acteurs et partenaires du bassin de vie	
Transversalité et moyens de l'action	***Elu (s) référent (s)***	Valérie PINEL pour le SIVOM Céline MENQUET pour Lévignac
	Maitrise d'œuvre	Partagée selon les compétences mises en coopération syndicale ou pas
	Partenaires	CAF Etat
	Budget estimé (matériel, financier)	Transfert financier sur la consolidation du poste de coordination à travailler avec la conseillère CAF du territoire
Calendrier de l'action	***x Nouvelle***	***Démarrage de l'action :*** □ ***2019*** □ ***2020*** □ ***2021*** □ ***2022*** ***x2025***
	□ ***En cours***	Précisions
Evaluation	***Modalités de suivi***	Points d'étape en Equipe de coordinations et dans les différents Comités thématiques
	Indicateurs de suivi	Niveau de mobilisation des acteurs dans les différents comités thématiques Capacité à trouver les complémentarités et les passerelles quand c'est dans l'intérêt des habitants
	Indicateurs de résultat - impact	Réalisation des fiches actions de chaque entité. Réalisation des réunions d'équipe de coordination
	Avancement et perspectives	A préciser

Annexe 2 – Synthèse des Réponses aux questionnaires relatifs à l'évaluation du PEDT Renouvellement (2022-2025)

Bassin : SIVOM de la Vallée de la Save

1 – Synthèse du Service ANIMATION

2 – Synthèse de l'Equipe Enseignante Maternelle

3 – Synthèse de l'Equipe Enseignante Elémentaire

4 – Synthèse des enfants, public maternel

5 – Synthèse des enfants, public élémentaire Cycle 2

6 – Synthèse des enfants, public élémentaire Cycle 3

7 – Synthèse des Partenaires Associatifs 10

8 – Synthèse des Familles

9 – Synthèse du Relais Petite Enfance (RPE) – Familles

10 – Synthèse du RPE – Assistantes Maternelles (ASMAT)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ANIMATEURS

Participation de l'Equipe 100% (10 animateurs) : 8 agents sur le site de l'école élémentaire/ 2 agents sur le site de l'école maternelle)

Forces	Faiblesses
- La majorité des animateurs ont connaissance du PEDT (7 sur 10) - Les animateurs se positionnent en tant que Co-éducateurs (7 sur 10) - Les animateurs sont motivés quant aux éventuels projets communs école-ALAE (6 animateurs sur 10) - Les animateurs sont force de proposition quant aux projets à développer au sein du bassin de vie (6 animateurs sur 10)	- La majorité des animateurs ne se saisissent pas des axes PEDT dans leurs pratiques quotidiennes (6 sur 10) - La majorité des animateurs de l'école élémentaire ont du mal et/ou des difficultés de positionnement avec l'équipe enseignante /amalgame rapport hiérarchique (7 animateurs sur 8) - La majorité des animateurs de l'élémentaire ne connaissent pas le fonctionnement de la classe : outils gestion de conflit, règles de vie de la classe… (7 animateurs sur 8) - Une partie de l'équipe d'animateurs ne voit pas d'utilité à la complémentarité des temps (4 sur 10 animateurs) - La communication équipe enseignante/animateurs n'est pas efficiente sur l'école élémentaire selon (8 animateurs sur 8) - La totalité des équipes ne connait pas le fonctionnement de l'éducation nationale (projet école) (10 animateurs sur 10)
Constats	**Perspectives**
- Cloisonnement des pratiques - Difficultés relationnelles (communication avec les enseignants) - Proximité des équipes au sein du lieu de travail (locaux école) (force) - Mutualisation du matériel (force) - Intégration de l'ALAE dans certains projets menés sur l'école maternelle par	- Définir des objectifs partagés et des projets communs école/ALAE - Améliorer le relationnel enseignants/animateurs - Travail autour de la posture/positionnement de l'animateur (reconnaissance de la place de chacun) - Travail d'implication des équipes autour du PEDT (suivi, évaluation…) dans le but d'une meilleure compréhension de celui-ci

les enseignants (force) - Invitation des équipes enseignantes aux spectacles du service animation (ALAE) sur le site de la maternelle (force)	

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT EQUIPE ENSEIGNANTE MATERNELLE

Participation de l'Equipe Enseignante de l'école maternelle 100% (4 enseignants sur 4)

Forces	Faiblesses
- La totalité des enseignants a connaissance du PEDT (4 sur 4) - La totalité des enseignants sont favorables à la définition d'objectifs communs école/ALAE (4 sur 4) - La totalité des enseignants sont favorables à la création de projets en partenariat/complémentarité avec l'ALAE (4 sur 4) - Les enseignants sont force de proposition quant aux projets à développer au sein du bassin de vie (2 enseignants sur 4) - La totalité des enseignants estime que la communication concernant les projets et événements du service animation est satisfaisante (4 sur 4) - La totalité des enseignants estime que la communication autour des règles de vie ALAE est satisfaisante (4 sur 4)	- La moitié des enseignants définit la communication enseignants / animateurs à travailler (2 sur 4) - La totalité des enseignants est insatisfaite de la mutualisation des espaces (pas d'accès à la salle de l'ALAE maternel) (4 sur 4) - La moitié de l'équipe enseignante n'a pas identifié le personnel SIVOM (agents techniques et animateurs élémentaires) (4 sur 4)
Constats	**Perspectives**
- Respect et positionnement professionnel (reconnaissance de la place de chacun) - Bon relationnel dans l'ensemble (communication avec les animateurs) - Proximité des équipes au sein du même lieu, l'école (force) - Manque d'accès à la salle de l'ALAE maternel vécu comme une problématique pour l'équipe enseignante - Intégration de l'ALAE dans certains projets menés sur l'école maternelle par les	- Définir des objectifs partagés et des projets communs Ecole/ALAE - Améliorer le relationnel enseignants/animateurs - Mutualisation de l'espace à discuter (enseignants/ élus SIVOM) - Communication autour des différents agents du SIVOM à améliorer

enseignants (force) - Invitation à poster les événements du service sur le site de l'école (force) - Invitation de l'équipe enseignante aux spectacles de l'ALAE maternel (force)	

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT EQUIPE ENSEIGNANTE ELEMENTAIRE

Participation de l'Equipe Enseignante de l'école élémentaire 87.5 % : (7 enseignants sur 8)

Forces	Faiblesses
- La totalité des enseignants a connaissance du PEDT (7 sur 7) - Une partie des enseignants propose des objectifs communs au projet école /PEDT (2 sur 7) - 2 enseignants proposent de travailler autour d'objectifs communs école/PEDT : - « Éducation morale et civique, coopération, communication enfants, gestion de conflits » - 1 enseignant propose un projet commun autour des « sciences » avec une sensibilisation à l'écologie - La majorité des enseignants a identifié les agents d'animation (5 enseignants sur 7)	- Les enseignants ne trouvent pas le PEDT clair et lisible (5 sur 7) - La majorité des enseignants pense qu'il ne peut être envisagé des projets en complémentarité/partenariat avec les animateurs (4 sur 7) - 2 réponses commentées « les loisirs sont à dissocier des apprentissages » et 3 réponses commentées « ? » - La communication globale équipe animateurs/enseignante n'est pas efficiente sur l'école élémentaire selon (4 enseignants sur 7) - La communication concernant les projets d'animation, évènements et fonctionnement de l'ALAE, règles de vie n'est pas efficiente selon (5 enseignants sur 7) - La majorité des enseignants n'est pas satisfaite de la mutualisation des espaces (6 enseignants sur 7) - La majorité des enseignants n'a pas identifié les agents du SIVOM (agents techniques, personnel bureau) (5 enseignants sur 7)
Constats	**Perspectives**
- Cloisonnement des pratiques - Non reconnaissance du caractère complémentaire des temps de l'ALAE et de l'Ecole - Equipe enseignante divisée - Relationnel avec l'équipe de l'ALAE (d'animation) est complexe - Relationnel avec le service administratif du SIVOM (« le bureau ») est complexe (avec une Communication non efficiente) - Proximité des équipes au sein du même lieu, l'école (force)	- Définir des objectifs partagés et des projets communs Ecole/ALAE - Améliorer la compréhension du dispositif du PEDT (intervention IEN) et sa complémentarité dans le cadre de la réécriture des projets d'école - Mettre en place des temps d'échange équipe enseignante/équipe d'animateurs - Améliorer le relationnel animateurs/enseignants - Transmettre les projets et évènements de l'équipe d'animation au directeur d'école - Trombinoscope affiché dans la salle des professeurs - Mutualisation de l'espace à discuter (enseignants/ élus SIVOM) - Communication autour des différents agents du

- Espace de l'Accueil de loisirs ALAE/ALSH Maternel au sein des locaux de l'école difficilement accepté par l'équipe enseignante	SIVOM à améliorer

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole MATERNELLE)

Participation des enfants de M.S et G.S Ecole Maternelle

Forces	Faiblesses
- *ALAE du matin :* La totalité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (13 enfants sur 13) - *ALAE du midi* : La totalité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (52 enfants sur 52) - *ALAE du soir :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (19 enfants sur 20) - *MERCREDIS après-midi :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du mercredi (3 enfants sur 4) - Sur 35 enfants inscrits dans un projet : La majorité des enfants sont satisfaits (20), 10 enfants ne se prononcent pas, 5 ne sont pas satisfaits - La majorité des enfants pensent qu'ils peuvent se retrouver au calme s'ils en ont besoin (50 sur 52) - La totalité des enfants est au courant des projets qui se mènent sur les temps de l'ALAE - Sur 35 enfants inscrits sur l'ALAE du soir : 20 ne sont pas au courant des activités qu'ils vont faire, 10 sont au courant et 5 ne se prononcent pas. - La majorité des enfants sont satisfaits des menus de cantine (40/52) - La majorité des enfants voient les animateurs comme des personnes ressources (prise en compte de la parole de l'enfant, gestion des conflits, apprentissage de jeux) (45 enfants sur 52)	- Les enfants n'arrivent pas à se positionner quant aux vacances scolaires et les activités proposées (difficulté de projection dans le temps pour ce public et questionnaire non adéquat pour cette tranche d'âge) - Sur 35 enfants inscrits sur l'ALAE du soir : 20 ne sont pas au courant des activités qu'ils vont faire, 10 sont au courant et 5 ne se prononcent pas.
Constats	**Perspectives**
- Fonctionnement global apprécié des enfants - Equipe disponible et sensibilisé au public petite enfance - Menus cantine satisfaisants - Aménagement des espaces fonctionnel (favorise les temps calme)	- Pérenniser la mise en place de projets divers - Continuer le travail autour de l'aménagement des espaces - Continuer le travail sur l'accompagnement de l'enfant (alimentation) - Mettre en place un outil ludique auprès des

	enfants permettant d'évaluer les actions de terrain - Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels à l'aide de pictogramme pour les activités de l'ALAE/mercredis…)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole ELEMENTAIRE)

Participation des enfants du CYCLE 2 Ecole Elémentaire

Forces	Faiblesses
- *ALAE du matin* : Une majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (19 enfants sur 30) - *ALAE du midi :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (53 enfants sur 72) - *ALAE du soir :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (41 enfants sur 46) - *MERCREDIS après-midi :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du mercredi (14 enfants sur 23) - *VACANCES SCOLAIRES :* La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des vacances (24 enfants sur 30) Ils apprécient particulièrement les bivouacs, les camps, les sorties (journée avec pique-nique), les activités extérieures. - Sur 35 enfants inscrits dans un projet : la majorité des enfants sont satisfaits (20), 10 enfants ne se prononcent pas, 5 ne sont pas satisfaits - La majorité des enfants sont satisfaits de la diversité des projets mis en place au sein de l'ALAE (45 enfants sur 72) - La majorité des enfants sont satisfaits des menus cantine (39 enfants sur 72) - La majorité des enfants voient les animateurs comme des personnes ressources (apprentissage de jeux) (33 enfants sur 72, 13 enfants ne se prononcent pas)	- *ALAE du midi* : certains enfants semblent insatisfaits du fonctionnement des temps du midi (19 enfants sur 72) ils demandent : « Plus d'espace pour courir » « moins d'espace destiné à la pratique du foot » - *ALAE du soir* : La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (41 enfants sur 46), ils demandent cependant : « Moins de jeux de garçons », davantage d'activités manuelles « Des jeux plus faciles, plus pour les CP » - La majorité des enfants estime qu'ils n'ont pas le choix concernant les activités (61 enfants sur 72) - La majorité des enfants trouve que leur avis n'est pas assez pris en compte sur la globalité de leur journée à l'école (64 enfants sur 72) - La majorité des enfants pense qu'ils ne peuvent pas se retrouver au calme au sein de l'école s'ils en ressentent le besoin (44 enfants sur 72) - « Salle bibliothèque pas accessible le midi » - « Trop de bruit à l'intérieur » - La majorité des enfants n'est pas au courant de tous les projets qui se mènent au sein des ALAE (40 enfants sur 72) - La majorité des enfants ne connaissent pas le lieu d'affichage des activités proposées (47 sur 72) - La majorité des enfants s'estime insatisfaite quant à la médiation des conflits entre enfants par les animateurs (39 enfants sur 72)

Constats	**Perspectives**
- **Fonctionnement global apprécié des enfants** - **Diversité globale des projets appréciée des enfants** - **Equipe d'animation vue par les enfants comme des personnes ressources dans la proposition de nouveaux jeux.** - **Choix de jeux restreint** - **Manque d'espace non bruyant, pour mettre en place des temps « calmes »** - **Menus cantine satisfaisants**	- **Pérenniser la mise en place de projets divers** - **Mise en place d'outils favorisant l'expression : positionnement au sein de l'école** - **Travail auprès des équipes autour de la gestion de conflit** - **Travail auprès des équipes autour de la mixité (égalité fille/garçons) dans la proposition d'activités** - **Proposition des enfants de l'ALAE du Matin :** **« Davantage d'activités manuelles mises en place »** **« Possibilité de prendre son petit déjeuner sur l'ALAE »** - **Aménagement des espaces fonctionnel permettant les temps au calme si nécessaire** - **Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels pour les activités de l'ALAE/mercredis… affichage des projets pour les enfants)** - **Proposition des enfants concernant l'amélioration des menus cantine :** **« Menus lasagne, davantage de frites, poulet rôti, pâtes bolognaises, hot dog, Takitos, repas crêpes, repas raclette »** - **Proposition des enfants idées de projets Cycle 2 : ninjas, dinosaures, cinéma, jeux vidéo, le Japon, les volcans, le hip hop, l'environnement, les arts plastiques, Star-Wars, les insectes.**

SYNTHESE QUESTIONNAIRE de satisfaction des ENFANTS (Site de l'Ecole ELEMENTAIRE)

Participation des enfants du CYCLE 3 Ecole Elémentaire

Forces	Faiblesses
- ***ALAE du matin :*** **Une majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des accueils du matin (15 enfants sur 20)** - ***ALAE du midi :*** **La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du midi (49 enfants sur 75)** - ***ALAE du soir*** **: La moitié des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps d'accueil du soir (21 enfants sur 42)** - ***MERCREDIS après-midi*** **: La majorité des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du mercredi (12 enfants sur 18)** - **La majorité des enfants sont satisfaits de la diversité des projets mis en place au sein de l'ALAE (51 enfants sur 75)** - **La majorité des enfants estime qu'ils ont le choix dans les activités proposées au sein de l'ALAE (36 enfants sur 75)**	- ***ALAE du midi :*** **certains enfants semblent insatisfaits du fonctionnement des temps du midi (26 enfants sur 75) ils demandent :** **« Plus d'arbitrage adulte dans les jeux » « moins d'espace destiné à la pratique du foot » « plus d'activités pour les filles » « un changement plus fréquent des jeux en place"** - ***ALAE du soir*** **: La moitié des enfants sont satisfaits du fonctionnement des temps du soir (21 enfants sur 42) ils demandent :** **« Plus de variété dans les jeux » « davantage d'activités manuelles »** **« Plus d'espace de jeux en autonomie »** - ***VACANCES SCOLAIRES :*** **La majorité des enfants sont insatisfaits du fonctionnement vacances (12 enfants sur 27, 6 ne se prononcent pas), ils demandent :** **« Davantage d'activités en direction du cycle 3 »** - **La majorité des enfants trouve que leur avis n'est pas assez pris en compte sur la globalité de leur journée à l'école (62 enfants sur 75)** - **La majorité des enfants pense qu'ils ne peuvent pas se retrouver au calme au sein de l'école s'ils en ressentent le besoin (69 enfants sur 75)** - **La majorité des enfants ne sont pas au courant de tous les projets qui se mènent au sein des ALAE (40 enfants sur 75)** - **La majorité des enfants ne connaissent pas le lieu d'affichage des activités proposées (74 sur 75)** - **La majorité des enfants sont insatisfaits des menus de cantine (63 enfants sur 75) ils s'expriment : « plats trop salés ou pas assez », « toujours les mêmes menus », « beaucoup de gras dans la viande servie », « entrée congelée »** - **La majorité des enfants s'estime insatisfaite quant à la médiation des conflits entre enfants par les**

	animateurs (45 enfants sur 75) ils s'expriment : « La parole des filles est souvent plus prise en compte lors des conflits », « les séparations des enfants lors des conflits ne règlent pas le fond du problème », « pas assez de prise en compte de la spécificité du conflit
Constats	**Perspectives**
- Fonctionnement global apprécié des enfants - Diversité globale des projets appréciée des enfants - Choix de jeux restreint - Manque d'espaces non bruyants - Les filles du cycle 3 ont plus de mal à se retrouver dans les activités proposées au sein de l'ALAE - La communication en direction des enfants est à améliorer - Menus cantine insatisfaisants - Les demandes de cette tranche d'âge sont axées en direction d'activités dites « de consommation » de type « Laser Game, Escape Game » ou d'activités entre CM de type « bivouacs et camping »	- Pérenniser la mise en place de projets divers - Mise en place d'outils favorisants l'expression : positionnement au sein de l'école - Améliorer la communication en direction des enfants (plannings visuels pour les activités de l'ALAE/mercredis… affichage des projets pour les enfants) - Travail auprès des équipes sur la spécificité de cette tranche d'âge, leurs besoins… - Travail auprès des équipes autour de la gestion de conflit - Travail auprès des équipes autour de la mixité (égalité fille/garçons) dans la proposition d'activités - Aménagement des espaces fonctionnel permettant les temps au calme si nécessaire - Proposition des enfants avec idées de projets Cycle 3 : bricolage, karaoké, réseaux sociaux, jeux vidéo, couture, roller, danse, parcours, musique, science, période 1900.

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Partenaires associatifs

Participation de 1 association sur 6 sollicitées par le biais des questionnaires soit 16.6 %

Des échanges ponctuels ont pu être mis en place ces dernières années, sans jamais donner lieu à la formalisation d'un partenariat,
Ce questionnaire a servi aux projections futures afin de cibler les attentes des associations locales envers les différents acteurs et service Enfance-Jeunesse.

Forces	Faiblesses
- Collaboration ponctuelle dans le cadre d'ateliers plantes aromatiques mis en place auprès du public maternel (juillet 2021) - Atelier apprécié des enfants	
Constats	**Perspectives**
- L'association « les Bosquets Fantastiques » ne travaille pas initialement avec cette tranche d'âge (3/17 ans) - L'association est intéressée à l'avenir pour mettre en place un partenariat - L'association nous informe qu'elle n'est pas au courant des projets et évènements mis en place par le/les service (s) - L'association nous informe qu'elle n'a pas connaissance de tous les agents d'animation du SIVOM de la Vallée de la Save - L'association recense des demandes d'habitants et d'enfants sur la mise en place d'événements autour de la permaculture et d'ateliers « découverte de la nature »	- Mise en place d'un temps de rencontre afin de discuter des perspectives de projets et de partenariat sur le moyen/long terme - Amélioration de la communication du service animation en direction des partenaires - Proposition de l'association : Ateliers jardinage en permaculture aux jardins partagés de Lasserre Atelier conté autour des plantes sauvages comestibles Atelier autour de la mare Atelier sur le concept « forêt, jardin » Atelier autour du compost Atelier autour du poulailler Atelier autour du « sol vivant » Atelier autour du livre pour enfant sur la permaculture co-écrit avec une maman du village. - Proposition d'un agent du service animation : Végétalisation de la cour de l'école élémentaire en partenariat avec les animateurs, les enseignants et l'association

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Familles

Participation de 54 familles sur 188 sollicitées soit 28.72 %

Forces	Faiblesses
L'ALAE : - ***ALAE du matin*** **:** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits des horaires du matin (82,5% de familles satisfaites)** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du matin (94,6% de familles satisfaites)** - ***ALAE du midi :*** ▪ **La totalité des parents sont satisfaits des horaires du midi** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du midi (98,1% de familles satisfaites)** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des repas (80% de familles satisfaites)** - ***ALAE du soir :*** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits de la qualité des accueils du soir (98,1% de familles satisfaites)** ▪ **La majorité des parents sont satisfaits des horaires du soir (88,7% de familles satisfaites)** - ***Les MERCREDIS après-midi :*** **La majorité des familles est satisfaite des temps d'accueil du mercredi en termes de fonctionnement/activités (88,9%)** - ***Les VACANCES SCOLAIRES :*** **La majorité des familles sont satisfaites du fonctionnement et des activités proposées sur les vacances (93,6%)** - **La majorité des familles connait le personnel du service d'animation du SIVOM (83,3%)** - ***La COMMUNICATION :*** ▪ **La majorité des familles a connaissance des lieux d'affichage du service animation (85,2%)**	***La COMMUNICATION :*** - **La majorité des familles n'est pas informée par leur enfant de ce qui se passe au sein des structures (projets, organisation …) (51% des familles)** - **La majorité des familles ne connait pas le personnel présent au sein du service administratif du SIVOM (bureau) (64,8%)** - **La majorité des familles est satisfaite des retours effectués par les animateurs sur la journée de leur enfant (62,3%)** **Des retours en particulier sont faits sur le site de l'élémentaire : il est noté un manque de retours positifs au prorata des retours négatifs faits sur l'enfant.**

▪ La majorité des familles ont connaissance des plannings et évènements du service animation (79,6%) ▪ La majorité des familles est satisfaite des retours effectués par les animateurs sur la journée de leur enfant (62,3%) ▪ - ***Le TRANSPORT BUS :*** La majorité des familles concernée par le bus sont satisfaites du circuit proposé (6 familles sur 9) - ***Le RYTHME SCOLAIRE :*** La majorité des familles est favorable à la semaine de 4 jours et demi (71,2 %) ***La QUALITE GLOBALE :*** ▪ La majorité les parents considèrent les temps ALAE comme adaptés au rythme biologique, au développement des compétences, au développement des savoirs être de leurs enfants. ▪ La majorité les parents disent ne pas avoir rencontré de difficultés administratives, d'informations ou financières dans le cadre des inscriptions de leurs enfants. (75,1%) ▪ La majorité des familles estime que les enfants ont le choix dans les activités proposées (43% des familles) ▪ La majorité des familles sont satisfaites de la prise en charge de leur enfant sur la journée (97,9%)	
Constats	**Perspectives**
- Familles satisfaites à propos : ▪ Des horaires ▪ Du fonctionnement de l'ALAE et de l'ALSH, ▪ Des Vacances, ▪ De la diversité des projets et événements ▪ De la communication ▪ Du transport bus ▪ Du fonctionnement sur la semaine à 4 jours et demi ▪ De la qualité globale du service.	- Maintenir la diversité des projets - Maintenir les évènements du service (bivouacs, camps, soirées familles retour de camp, spectacles de milieu et de fin d'année…) - Améliorer les retours enfants lors des temps d'accueil (travail auprès des équipes en lien avec la posture professionnelle) - Améliorer la communication aux familles autour des projets, du fonctionnement des ALAE (ce qui s'y passe, qui fait quoi, où et comment…) - Gagner en lisibilité sur les adresses mails et les agents du service administratif du SIVOM.

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT Familles qui emploient ou ayant employé une Assistante Maternelle (ASMAT)

Participation de 44 familles sur 97 sollicitées soit 45.36 % ***(Questionnaires transmis aux familles par le biais des ASMAT)***

Forces	**Faiblesses**
MODE DE GARDE : - **La majorité des familles fréquente une ASMAT (86% des familles), la crèche (9,3%), la garde à domicile (2,3%), le congés parental (2,3%)** - **La majorité des familles voit leur mode de garde comme, un choix personnel (75% des familles), mode d'accueil par défaut faute d'accueil disponible (12,5%), mode d'accueil trop cher (12,5%)** - **La majorité des familles du bassin ne cumule pas de mode de garde (74,2%)** ***TAUX D'AMPLITUDE :*** - **La majorité des familles du bassin ont besoin d'un mode de garde sur la journée (84,1%) des familles.** - **La majorité des familles du bassin ont besoin d'un accueil sur 5 jours (53,7%)** - **La majorité des familles est satisfaite de leur mode de garde actuel (91,5%)** ***La COMMUNICATION :*** - **La majorité des familles ont connaissance du RPE (70%)** - **La majorité des familles ont pris contact avec le RPE (81,8%) dans le cadre de la liste des modes de garde du territoire (liste d'ASMAT) et dans le cadre d'un accompagnement à la parentalité** - **La majorité des familles ont connaissance des activités du RPE (63,2%)**	
Constats	**Perspectives**
- **Familles satisfaites concernant les horaires/le fonctionnement /la communication/ la qualité globale de leur mode de garde.** - **La répartition des ASMAT est inégale entre communes SIVOM (36,1%) et Lévignac**	- **Création du poste de Coordination Petite Enfance** - **Maintenir la richesse des activités proposées** - **Création du poste de coordination petite enfance favorisant les liens entre les actions et partenaires de la petite enfance avec pour objectif l'amélioration de la communication autour des acteurs de la petite enfance**

(58,3%) et autres communes hors bassin (5,6%).	- Création d'un mailing complet parents 0/3 ans (Crèche, ASMAT et autre mode de garde du bassin)

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ASMAT

Participation de 14 ASMAT sur 26 sollicitées soit 53.84 % ***(Questionnaire communiqué aux ASMAT via le mailing du RPE)***

Forces	Faiblesses
MODE DE GARDE : - La majorité des ASMAT fréquentent le RPE régulièrement (92,9% des familles) - La majorité des ASMAT définissent leur attente au RPE : ▪ Se professionnaliser ▪ Bénéficier d'accueils d'éveil jeunes enfants ▪ Echanger avec d'autres professionnelles ▪ La majorité des ASMAT sont satisfaites de la qualité des activités du RPE, des horaires du RPE	Vétusté des locaux
Constats	**Perspectives**
- La répartition des ASMAT est inégale entre communes SIVOM (36,1%) et Lévignac (58,3%) autres communes hors bassin (5,6%).	- Création du poste de coordination petite enfance

SYNTHESE QUESTIONNAIRE PEDT ATSEM

Participation de 4 Agents sur 4 sollicitées soit 100 % ***(Questionnaire communiqué aux ATSEM lors d'un temps d'échanges sur l'école maternelle)***

Forces	**Faiblesses**
- **La totalité des ATSEM ont connaissance des règles de vie de l'ALAE (7 sur 10)** - **La totalité des ATSEM reconnait la complémentarité des temps école-ALAE** - **La totalité des ATSEM se positionnent en tant que co-éducateur.** - **Les ATSEM connaissent toute les personnes composant l'équipe d'animation (4 sur 4)**	- **La totalité des ATSEM n'ont pas connaissance de ce qui se trouve dans le PEDT (4 sur 4)** - **La moitié des ATSEM sont informées des événements et projets du service animation (par voie d'affichage uniquement) (2 sur 4)** - **La moitié des ATSEM sont informées des événements et projets de l'école (par le biais du collage de mots aux parents dans les cahiers) (2 sur 4)** - **La totalité des ATSEM n'ont pas connaissance du projet d'école (4 sur 4)** - **La totalité des ATSEM notent l'importance de l'aspect relationnel envers leur supérieur**
Constats	**Perspectives**
- **Positionnement complexe** - **Passage d'informations non efficient** - **Les agents sont réceptifs quant à la proposition de temps d'information autour du PEDT** - **Les agents sont motivés pour d'éventuels temps de formation et sont force de propositions.**	- **Permettre aux ATSEM de comprendre le dispositif PEDT** - **Améliorer la communication en interne des évènements du service envers les ATSEM** - **Améliorer la communication enseignants-ATSEM**

Annexe 3 – Journée type des « Mercredis » - Les maternelles

11 h 50 : récupération des enfants dans chaque classe- appel – passage au toilette /lavage de mains

12 h 00 : départ pour l'A.L.S.H (coté école élémentaire) trajet à pied

12 h 10 : dépose des sacs des enfants sur les portes manteaux- passage au toilette/ lavage de mains

12 h 15 : temps de repas cantine

13 h 15 : fin de repas cantine et passage au toilette/lavage de mains

13 h 30 : départ et arrivée d'enfants

13 h 40 : temps de sieste/Temps calme

14 h 30 : début des activités de l'après-midi : deux activités au choix ou jeu libre

15 h 30 : fin d'activité et levé des enfants - passage au toilette /lavage de mains

15 h 45 : goûter

16 h 15 : temps libre

16 h 30 : début temps accueil familles

16 h 30 : petits jeux proposés et temps libre

18 h 15 : temps d'histoire

18 h 30 : fin d'Accueil

Annexe 4 – Journée type des « Mercredis » - Les élémentaires

11 h 40 : récupération des enfants dans chaque classe –appel- passage au toilette /lavage de mains

11 h 45 : temps libre

12 h 10 : passage au toilette/ lavage de mains

12 h 15 : temps de repas cantine

13 h 15 : fin de repas cantine et passage au toilette/lavage de mains

13 h 30 : départ et arrivée d'enfants

13 h 40 : Temps calme

14 h 20 : début des activités de l'après-midi : deux activités au choix ou jeu libre

15 h 40 : fin d'activité - passage au toilette/lavage de mains

15 h 45 : goûter

16 h 15 : temps libre

16 h 30 : début temps accueil familles

16 h 30 : petits jeux proposés et temps libre

18 h 30 : fin d'Accueil

Annexe 5 – Modèle de Planning d'activités des mercredis après-midi

Annexe 6– Charte du Plan mrcredis

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Convention

Charte qualité Plan mercredi

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.227-4 et R.227-1 ;

Considérant la convention relative au projet éducatif territorial (PEdT) conclue par la collectivité et ses partenaires en application des articles L.551-1 et R.551-13 du code de l'éducation et incluant notamment des activités périscolaires le mercredi ;

Considérant le projets éducatif et pédagogique mentionnés aux articles R.227-23 à 25 des accueils de loisirs périscolaires de la collectivité ;

- La Présidente du SIVOM de la Vallée de la Save
- Le préfet de la Haute-Garonne
- Le directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Garonne, agissant sur délégation de la rectrice d'académie
- Le directeur de la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne

Conviennent ce qui suit :

Article 1er : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations propres à chacune des parties pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

La charte est disponible sur le site planmercredi.education.gouv.fr.

Article 2 : Engagements de la collectivité :

La collectivité s'engage à organiser le (ou les) accueil(s) de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes de la charte qualité.

Quand les accueils de loisirs périscolaires ne sont pas organisés directement par la collectivité mais pour son compte par un autre acteur, la collectivité s'engage à veiller au respect de la charte par cet acteur.

La collectivité renseigne, sur le document joint, les éléments suivants relatifs aux accueils de loisirs périscolaires qu'elle organise ou qui sont organisés pour son compte le mercredi :

- liste des accueils maternels (moins de 6 ans) et élémentaires (6 ans et plus)
- nombre total de places ouvertes (moins de 6 ans/6 ans et plus)
- typologie des activités
- typologie des partenaires
- typologie des intervenants

Article 3 : Engagements de l'Etat :

Les services de l'Etat s'engagent à :

- assister la collectivité dans l'organisation d'accueils de loisirs respectant la charte, à travers notamment la mise à dispositions d'outils sur le site planmercredi.education.gouv.fr ;
- rendre disponible sur ce même site des supports de communication dont le label en vue de l'information du public et de la valorisation des accueils concernés ;
- faire connaître au niveau national l'engagement de la collectivité dans la démarche qualité du Plan mercredi.

Article 4 : Engagements de la Caf :

Les services de la Caf s'engagent à :

- accompagner le développement d'activités éducatives de qualité ;
- assurer le suivi des Plans mercredi conjointement avec les services de l'Etat ;
- apporter son concours financier dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022, dans la limite des fonds disponibles.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est établie jusqu'au terme de la convention du projet éducatif territorial.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3 :

Maintenir l'offre d'activité extrascolaire à Levignac et au SIVOM en favorisant de possibles mutualisations.

FICHE ACTION N 3 ENFANCE ET JEUNESSE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	Bassin de vie
RAPPEL DIAGNOSTIC INITIAL	✓ Meilleures relations politiques dues au changement lors des élections ✓ Garder l'identité de chaque service enfance et jeunesse SIVOM et LEVIGNAC ✓ 2 PEDT's sur le bassin de vie SIVOM et LEVIGNAC ✓ Redéfinition de la carte scolaire avec scolarisation des collégiens sur la commune de Léguevin ✓ Fermeture des structures de loisirs (3 semaines en août et 2 semaines à Noël sur Lévignac et 3 semaines en août et 1 semaine à Noël au SIVOM) ✓ Difficulté de recrutement sur les services
ENJEUX POURSUIVIS / RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)	✓ Une meilleure offre de service proposée aux familles sur les périodes de vacances de l'été, et de Noël ✓ La mutualisation des actions en destination des enfants du CM2 (travail sur le harcèlement) ✓ La connaissance et la création de liens des enfants des 2 écoles SIVOM et LEVIGNAC avant l'entrée en 6ème
PUBLICS CONCERNÉS	✓ Enfants et jeunes, familles
MODALITÉS DE MISE EN	✓ Formation des agents à mutualiser 1/ an en interne ou via un prestataire (laïcité, harcèlement, inclusion) ✓ Base de ressources humaines à partager (CV, …) ✓ Continuité d'accueil de loisirs sur le bassin de vie sur les périodes de vacances (été et Noël)

ŒUVRE	✓ Action passerelle futurs collégiens : Elèves de CM2 des 2 écoles / Collège :de Léguevin (interconnaissance des enfants / Temps d'échanges autour de la vie collégienne…)				
ÉCHEANCIER DE REALISATI	2024	2025	2026	2027	2028
	Action CM2 des 2 écoles du bassin de vie Et formation (SIAM…)	X	X	X	X

PILOTAGE POLITIQUE ET TECHNIQUE	✓ Pilotage politique : Elus Référents CTG ✓ Pilotage technique : Chargée de coopération et responsable animation
ACTEURS ET PARTENAIRES ASSOCIÉS	✓ ECOLES/COLLEGE ✓ Prestataires de formation ✓ Personnel des services enfance et jeunesse du SIVOM et de la Mairie Lévignac ✓ Référent famille (MDH)
MOYENS (RH - FINANCIER- MATERIEL) ET DISPOSITIFS A MOBILISER	✓ Coût formation au prorata des agents présents ✓ Les lieux et espaces de jeux à partagés ✓ Créer des modalités et des tarifs adéquats pour les familles du bassin de vie, en fonction de la mutualisation des ouvertures de l'Accueil de Loisirs ✓ Coût masse salariale (temps de travail)

INDICATEURS D'ÉVALUATION	✓ Fréquence des formations mutualisées ✓ Nombre de rencontres entre les 2 ALSH ✓ Nombre de rencontres avec le collège ✓ Qualité des projets choisis pour les rencontres ✓ Nombre d'enfants inscrits et leurs fréquentations ✓ Le nombre de futur recrutement partagé ✓ Le taux de fréquentation des agents sur les formations proposées